

La Vie Canadienne

QUEBEC
25 Janvier 1919

REVUE BI-MENSUELLE

TOME II
No 2

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



L'Honorable ADELARD TURGEON
Président du Conseil Législatif.

LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement,
30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

SOMMAIRE

En passant.....	Divers	Effets de neige.....	Jean Lander
Grand problème à résoudre.....	J.-A. Lander	Impressions d'Amérique.....	M. Vincent
Quinzaine liturgique.....	l'abbé J.-A. D'Amours	Shakespeare et M. Abel Lefranc.....	E.-Fabre Surveyer
Quinzaine de guerre.....	A. Gobeil	Le disparu.....	Pierre l'Ermite
Dangereuse manie.....	Un campagnard	Notes d'un soldat.....	X X X
Faits de la quinzaine.....	Joinville	Courrier bibliographique.....	J. A. Lander
		Echos et commentaires.....	LeLiseur

TÉLÉPHONES { LEVIS - - 46
 { QUÉBEC 6207

JOS. GOSSELIN LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
— ET INGÉNIEURS —

Constructions d'Églises, de Couvents, d'Édifices
de toutes sortes



SIEGE SOCIAL :
55, RUE ST-GEORGES,
LEVIS, P. Q.

SUCCURSALE:
85, RUE DALHOUSIE,
QUÉBEC, P. Q.

La Vie Canadienne

REVUE BI-MENSUELLE

TOME II

QUEBEC, 25 JANVIER 1919

No 2



EN PASSANT



Précision nécessaire

LES journaux, surtout dans les dépêches, continuent de parler abondamment de la "société des nations" et aussi de la "ligue des nations". Nous avons nous-même déjà émis quelques réflexions sur ce sujet, où les équivoques abondent.

En un sens large, il y a toujours eu société des nations. Du moment que les nations entretiennent entre elles des relations, il y a rapport de société, au moins imparfaite, entre elles. Il y avait une société des nations avec l'empire romain, il y en avait une au moyen-âge, une autre au seizième siècle, une autre au dix-septième et au dix-neuvième. Il y avait encore une certaine société internationale à la veille même de la guerre, lorsque tous les gouvernements des principales nations d'Europe délibéraient pour maintenir la paix et prévenir la guerre que l'Allemagne avait résolu de déchaîner.

Mais c'est d'une société d'un autre genre que l'on parle aujourd'hui, lorsque l'on veut établir la "société des nations". L'élément nouveau et distinctif, spécifique de la "société des nations" proposée aujourd'hui, c'est la constitution d'une société internationale telle qu'elle aura à son service une *autorité et une force armée* suffisante pour empêcher les guerres particulières de peuple à peuple, par conséquent, pour dirimer toutes les questions internationales.

Écoutez encore une fois ce que disait le président des États-Unis dans son message du 22 janvier 1917:

"Je considère que de simples accords de paix entre les belligérants ne satisferont pas les belligérants eux-mêmes. Des conventions opérant seules ne peuvent pas rendre la paix sûre. Il sera absolument nécessaire que soit créée *une force destinée à garantir la permanence du règlement, force tellement supérieure à celle de l'une quelconque des nations actuellement en guerre, ou à toute alliance formée ou projetée jusqu'à présent, qu'aucune nation et aucune combinaison probable de nations ne pourraient l'affronter ou lui résister.* Si la paix de demain doit durer, ce doit être une paix mise hors de risques par la *force majeure* dérivant d'une organisation de l'humanité."

Telle est la société des nations dont il s'agit présentement. On pourrait parler de bien d'autres variétés possibles d'une société quelconque des nations, les juristes en ont parlé chaque fois qu'ils ont traité de la société internationale ou du droit des gens dont le nom latin *jus gentium* dit plus exactement l'objet, mais si l'on veut parler de la question actuellement débattue, il faut l'envisager telle que l'ont posée ses protagonistes.

Nous croyons ces précisions nécessaires, car les dépêches et même certains articles de journaux paraissent oublier, en parlant de "société des nations" de quelle société concrète à établir il s'agit. Il s'agit de la création d'un empire mondial armé d'une force telle que toutes les nations autonomes actuelles seraient forcées, bon gré mal gré, d'accepter ses décisions internationales. Une telle autorité et une telle force seraient pratiquement maîtresses du monde et son action s'étendrait pratiquement à tous les domaines de la vie publique, aussi bien de la vie nationale, quoique moins directement, que de la vie internationale.

Ceux qui parlent d'une "ligue des nations" paraissent, en général, vouloir substituer un autre projet moins mondial, à celui d'abord proposé. Il s'agirait d'une alliance, d'une *Entente* agrandie, laissant aux nations contractantes une plus grande autonomie, diminuant les armements, déclarant l'arbitrage nécessaire et s'engageant à y recourir avant la déclaration de toute guerre. La force de la "ligue des nations" ne serait pas la grande force armée dont parlaient M. Wilson et bien d'autres avec lui; ce serait plutôt une force morale, juridique même, armée de sanctions économiques que l'on espère suffisantes à rendre toute guerre pratiquement impossible.

La différence entre les deux projets est fondamentale, mais à lire les journaux, revues et publications qui traitent de l'un et de l'autre assez confusément, à lire surtout les dépêches, il n'est pas facile de déterminer duquel des deux projets il s'agit.

J.-A. L.

Le triomphe du bon sens

MALGRE les réclamations des socialistes plus ou moins anarchistes, des complices plus ou moins conscients de l'Allemagne, des démocrates démolisseurs, tous partis en campagne contre la diplomatie secrète pour obtenir que toutes les délibérations et décisions du Congrès de la paix fussent immédiatement livrées par la presse au contrôle souverain de l'opinion publique, le bon sens a prévalu: la discrétion et la prudence ne seront pas exclues du congrès, qui restera le maître des communiqués que publieront les journaux sur ses travaux. Ceux qui espéraient, trop malicieusement ou trop naïvement, que le congrès de la paix serait une assemblée en plein vent, où la discorde et l'anarchie auraient pu entrer par tous les côtés et en sortir, en seront, encore une fois, pour leurs frais mal calculés.

Les membres du congrès ont considéré—et comment a-t-on pu supposer qu'ils l'oublieraient?—qu'ils n'avaient pas pour mission de satisfaire la curiosité bavarde d'un public irresponsable, mais qu'ils avaient le devoir de refaire une Europe habitable d'une Europe en partie démolie par l'épouvantable attentat de l'Allemagne. Ils sont des hommes de gouvernements et non des entrepreneurs de spectacles populaires. C'est un premier signe de sagesse, qui est de bon augure.

Il fera plaisir d'apprendre à tous ceux qui ont confiance dans le bon sens français, comme ils ont eu aussi confiance dans l'héroïsme français, que c'est le premier ministre Clémenceau qui a demandé que la discrétion ne fût pas mise à la porte du congrès de la paix. On ne voit pas qu'il ait eu de difficulté à l'obtenir, et la presse française applaudit à la décision prise. Clémenceau et ses anciens confrères de la presse française comme tous les hommes d'ordre et de gouvernement, ont trop souffert durant la guerre, dans leurs âmes de patriotes, des maux causés par les indiscretions dont profitaient l'ennemi et ses complices, pour ne pas s'en souvenir encore et pour risquer de laisser transformer le congrès de la paix en congrès de discorde.

Il ne s'agit pas en effet, au congrès de la paix, de continuer, pour essayer de les réaliser, la suite des idéologies utopistes qui ont été jusqu'ici stériles pour le bien et fécondes seulement pour le mal; il s'agit de prendre contact avec des réalités formidables et de ne rien risquer de ce qui est nécessaire pour rétablir l'ordre et la paix. Croire que l'opinion publique est compétente et assez sage pour résoudre ce problème immense et qu'il faut, en conséquence, que tous les projets et les délibérations lui soient soumis, au fur et à mesure qu'ils se présentent, est une de ces illusions qui portent jusqu'à l'infini l'étendue des divagations dont sont capables ceux qui méprisent les réalités pour suivre la course effrénée de leurs imaginaires.

Heureusement il reste encore du bon sens en cer-

taines têtes, et celles-ci viennent de remporter un beau succès au congrès de la paix.

S. D.

Les élections anglaises

Dans sa chronique de la Revue Canadienne de janvier, datée du 28 décembre, l'honorable Thomas Chapais écrit sur le sujet si intéressant des dernières élections en Angleterre, dont les résultats précis n'étaient pas encore connus:

Cependant il est admis que le gouvernement Lloyd George a remporté la victoire et qu'il pourra compter sur environ quatre cents députés dans une Chambre de sept cents. C'est, paraît-il, le vieux parti libéral dirigé par M. Asquith qui sort le plus maltraité parmi les partis anglais de cette épreuve électorale. Les travaillistes ont eu du succès. Ils pourraient bien avoir une centaine de représentants. En Irlande les nationalistes ont subi un désastre. Ce sont les *sinn feiners* qui triomphent. Le vieux parti d'O'Connell, de Parnell et de John Redmond a été complètement supplanté par les outranciers qui n'ont pas reculé devant le déchaînement des insurrections sanglantes.

L'électorat irlandais a donné là un triste exemple d'ingratitude. Si l'on en croit les pronostics, un vieux serviteur de l'Irlande, comme M. John Dillon, dont toute la vie a été consacrée au triomphe de la cause nationale, aurait été battu dans son comté. Cela est profondément triste et montre une fois de plus ce que vaut la reconnaissance populaire. Un patriote éprouvé est souvent délaissé pour un jeune agitateur prêt à commettre tous les coups de tête et à se jeter dans toutes les aventures. Nous nous refusons à croire que les chefs de la hiérarchie catholique en Irlande aient appuyé le *sinn-fein* contre les lutteurs qui pendant plus d'un quart de siècle ont porté haut et ferme le drapeau de l'autonomie irlandaise.

A nos lecteurs

Comme nos lecteurs ont dû le remarquer, peut-être sans étonnement, l'administration de notre revue, à laquelle nous voulons conserver son joli caractère en tout, s'est vue forcée de la publier seulement deux fois par mois. L'unique raison de ce changement est d'ordre financier et s'explique par le maintien du prix élevé, et même pour nous accru, du papier.

Il faut aussi remarquer que depuis la fin de la guerre, les lecteurs sont moins avides de lectures, en même temps que deviennent moins urgents les renseignements et les enseignements à leur donner.

Si tu veux voir des monstres, ne va pas en Afrique, voyage chez un peuple en révolution.

PYTHAGORE



Grave problème à résoudre



ET il faudrait ajouter aussi grave danger à conjurer. Le danger, le problème, dont nous voulons parler présentement c'est celui de la paix à établir, non pas entre les nations, mais entre les classes, entre ce qu'on appelle le capital et le travail, entre les employeurs et les employés, entre la tête qui dirige et les bras qui exécutent.

Par les perturbations profondes qu'elle a produites, la guerre a mis comme à nu aux yeux du monde le fonctionnement de l'organisme social; dans presque tous les pays, par le fait des menées socialistes et par la conscience qu'elle leur a donnée de leur rôle absolument nécessaire, elle a accru et même exagéré les exigences des classes ouvrières.

N'oublions pas non plus, pour remonter plus haut vers la source du mal, que la diminution de l'esprit religieux devait fatalement amener une crise sociale très grave, que n'ont pas su prévoir et que ne sauront conjurer ceux qui ont faussé ou laissé fausser l'esprit des hommes par l'obscurcissement des lumières de la foi.

En perdant de vue sa vraie destinée l'homme se jette tout entier dans la poursuite du bonheur terrestre, du bonheur matériel. En mettant de côté l'ordre établi par Dieu dans la société, l'homme ne veut obéir qu'à sa propre volonté, et sa liberté ne veut admettre ni maître ni supérieur. L'obéissance comme la résignation sont des vertus que seule la religion enseigne et fait pratiquer.

Si l'homme n'accepte pas l'ordre établi par Dieu, ni le supérieur ne sait commander, ni l'inférieur ne sait obéir, ni le riche ne sait employer sa richesse, ni le travailleur se résigner à la modération. Le conflit devient alors inévitable entre deux adversaires dont la rencontre est fatale, chacun luttant pour la possession du même objet, chacun stimulé par une même cupidité immodérée, chacun arguant de droits réels et de réelles nécessités, chacun décidé à l'emporter sur son antagoniste.

Quel remède trouver à ce mal? Quelles conditions de paix faire accepter pour mettre fin à cette guerre? Cette paix comme l'autre, devra être basée sur la justice et sur la charité. Seules ces deux vertus atteindront le mal, pour le guérir, jusque dans sa racine, qui est dans l'âme plus encore que dans les besoins de l'ordre économique.

Comme les Papes l'ont déclaré bien des fois, et comme tout observateur attentif et clairvoyant peut d'ailleurs le constater, on ne guérira pas vraiment les maux de la société en se confinant dans l'adoption de mesures purement économiques, pas plus qu'on n'assurera le maintien de la paix par des mesures simple-

ment politiques. Il faut, pour guérir les âmes, leur rendre Dieu, la religion et tous ses bienfaits.

* * *

Est-ce à dire pour cela que les moyens économiques ne doivent pas être étudiés, mis à l'essai, adoptés? En aucune façon. Il faut au contraire chercher activement et appliquer énergiquement les meilleurs possibles. Le mal est si menaçant qu'il ne faut négliger aucun moyen de le guérir, le danger est si imminent qu'il ne faut rien omettre de ce qui peut le conjurer. Le bon sens chrétien, on le sait, admet et demande, avec ou même sans l'emploi des moyens surnaturels nécessaires, l'emploi des moyens naturels efficaces.

Lorsque l'unité des âmes, l'unité religieuse, intellectuelle, morale des peuples chrétiens d'Europe a été brisée au seizième siècle, on n'a pas guéri le mal mais on l'a pallié, on en a plus ou moins tempéré et neutralisé les effets, par un système d'équilibre entre les Etats rivaux. C'est ainsi que ne pouvant plus avoir la Chrétienté, on eut l'Equilibre européen, équilibre plus ou moins stable, qui faillit s'écrouler bien des fois et qui est aujourd'hui à refaire, si on ne peut avoir mieux.

Ainsi faut-il en agir pour les rivalités grandissantes entre les classes de la société, entre le capital et le travail, qui mettent la société en péril. Travaillons à rétablir l'union véritable, qui ne peut être obtenue en dehors de l'ordre établi par Dieu et qui requiert la religion. Mais à défaut d'union et en attendant de pouvoir l'obtenir, travaillons à maintenir et à rétablir une certaine entente, un certain équilibre, pour enrayer le mouvement funeste qui s'accélère vers les pires catastrophes. A défaut des moyens divins dont il faut continuer de préconiser la nécessité et la vertu, mais qu'il n'est pas en notre pouvoir de faire accepter à des populations qui n'en veulent pas, parce qu'on leur a faussé complètement l'esprit, nous avons le devoir d'employer tous les moyens humains qui sont encore à notre portée, pour conjurer et retarder le mal autant qu'il peut encore l'être.

C'est dans l'ordre de ces moyens humains à examiner et à adopter, si on les reconnaît efficaces, que se placent les mesures préconisées l'autre jour par l'hon. Mackenzie-King, dans une importante conférence au Club de Réforme de Montréal.

Ancien Ministre du Travail dans le gouvernement Laurier, l'honorable Mackenzie-King a la réputation d'un des Canadiens les plus compétents sur la question ouvrière à la solution de laquelle il a été mêlé au

Canada et aux Etats-Unis. L'ancien ministre libéral n'a pas exclu toute préoccupation de parti de son discours, mais il n'a pas fait pourtant un simple discours de partisan politique.

Chacun sait aussi que le conférencier est un démocrate, dont les sympathies vont naturellement à la classe ouvrière.

* * *

Ceci noté comme avertissement préliminaire, disons que cette conférence sur la reconstruction sociale est un travail sérieux qui mérite d'être pris en considération par tous ceux qui s'intéressent à la solution du grave problème qui s'impose à l'attention, non seulement de nos ministres et de nos députés, mais de tous nos dirigeants. Il mérite aussi l'attention des hommes de théories et de doctrines, car M. Mackenzie-King ne ferme pas, au contraire, les avenues idéologiques du problème économique, comme on va le voir.

Entendons-le définir son sujet :

Nous avons certainement un problème de reconstruction à résoudre. C'est le problème d'établir de justes relations entre les hommes de la société, et d'éviter, pour toujours, la vénération de ces faux dieux : la richesse matérielle et la puissance matérielle, qui seuls sont responsables de l'enfer dans lequel le monde a été plongé par l'ambition prussienne, par l'avidité prussienne et par la barbarie prussienne.

Empruntant ensuite les paroles d'un officier anglais blessé dans une des batailles de la Somme, il observe que *ce qui rend l'esprit allemand dangereux n'est pas le seul fait qu'il est ennemi mais c'est qu'il est horriblement analogue à celui de presque tout le monde moderne. Car l'esprit de l'impérialisme allemand est trop souvent celui de l'industrialisme anglais et américain, avec son culte de la puissance comme but suprême, son idéal grossièrement matériel, sa subordination de la personnalité au mécanisme, sa vénération pour une organisation perfectionnée destructrice d'âmes. Et si nous sentons que les aspirations irrésistibles de l'individu, que le développement et la conservation de la liberté spirituelle sont dignes de tout sacrifice en temps de guerre, nous devrions également sentir qu'ils sont dignes de tout sacrifices en temps de paix.*

Pour faire comprendre le sens de la "reconstruction" qu'il préconise, le conférencier se demande ensuite si nos morts héroïques sont allés combattre pour une civilisation qu'il faut estimer en tonnes et en dollars. et non plutôt pour la survivance d'un grand idéal: faire de ce monde un lieu où le bonheur soit inséparable de la liberté, où la bonne volonté, et non la haine, soit le mobile des relations entre les hommes.

Tel est l'idéal que l'ancien ministre du Travail dans le gouvernement du Canada voudrait voir poursuivi et réalisé dans le monde industriel, dont il traite spécialement dans sa conférence.

Et voici comment il voudrait voir régner la "bonne volonté" dans le domaine de l'industrie.

Au lieu d'être considérée comme une simple institution consacrée à la production de la richesse, l'industrie ne devrait-elle pas être considérée comme propriété de la société et les ouvriers de l'industrie regardés vraiment comme les soutiens de la vie nationale, tout comme ceux qui ont servi dans ses armées et ses flottes sont ses défenseurs? L'industrie n'est-elle pas considérée trop généralement comme la chose exclusive du capital, alors qu'elle est réellement une entreprise où il y a quatre parties intéressées nécessaires et dépendant réciproquement les unes des autres?... Ces quatre parties de l'industrie sont le capital, le travail, la direction et la nation.

M. Mackenzie-King estime nécessaire comme condition d'existence, de fonctionnement régulier, d'équilibre de l'industrie et de la société, non seulement le concours de chacune de ces parties, mais aussi l'exercice de leur part respective de contrôle dans la direction de l'industrie. Il insiste naturellement sur la part de contrôle à exercer par les représentants du travail et par les représentants de la nation.

Dans notre reconstruction de l'industrie, nous devons viser à un système de contrôle conjoint qui entraînera un changement dans le statut du travailleur et reconnaitra davantage les droits de la nation. Nous devons faire un associé de l'ouvrier et l'admettre avec les représentants du capital, de la direction et de la nation autour la table ronde pour y délibérer de ce qui intéresse les conditions et les circonstances de son travail.

Il y a là une organisation qui nécessitera la solution de bien d'autres problèmes, et qui n'ira pas sans difficulté dans son établissement et son fonctionnement, vu les rivalités et les défiances qu'il faut amener à composition, mais le conférencier estime que cet équilibre à établir est nécessaire pour éviter les réactions funestes qui menacent la société autant que l'industrie.

Qu'est-ce en effet, dit-il, que le socialisme d'Etat, tel que conçu par ses partisans radicaux, si ce n'est le contrôle de l'industrie par la nation, l'une des parties de l'industrie qu'on a si longtemps ignorée? Qu'est le bolchévisme sous toutes ses formes? Rien autre chose qu'une tentative des extrémistes dans les rangs du travail pour acquérir le contrôle monopolisé de l'industrie et, si possible, de l'Etat même.

Le socialisme révolutionnaire, le bolchévisme, les I. W. W., le syndicalisme et tous les autres mouvements semblables sont des réactions naturelles contre le monopole du contrôle exercé sur l'industrie par le Capital dans le passé. Et où ces réactions tombent dans l'erreur et ne peuvent éviter la faillite, c'est quand elles ne reconnaissent pas que le remède contre une sorte de monopole ne se trouve pas dans un monopole d'un autre sorte. Le remède se trouve dans la destruction de tout monopole et l'introduction, à sa place, d'une association bien conçue, avec des conférences conjointes, où les différen-

tes parties de l'industrie seront récompensées selon le service social qu'elles rendent.

* * *

M. Mackenzie-King estime que le moment est venu de se mettre à l'œuvre de reconstruction ainsi entendue. Ce que l'ouvrier veut, ce ne sont pas tant des logements à bon marché ni même une part des profits de l'industrie, mais une part du contrôle de l'industrie qui crée les profits, et rien d'autre ne pourra lui donner satisfaction ni éviter les réactions ruineuses commencées ailleurs. C'est, dit-il, ce que l'on comprend et ce que l'on va réaliser en Angleterre, ce que l'on a commencé aussi aux Etats-Unis. *La solution du problème du travail, comme on l'appelle, est dans la reconnaissance que c'est un problème de gouvernement, et dans l'admission de toutes les parties intéressées dans le contrôle conjoint.*

Naturellement le conférencier économiste rattache cette solution à la réalisation générale de l'idéal démocratique qui est le sien, et qu'il estime en voie de triompher partout contre l'autocratie et le féodalisme.

Ce qu'il attend et ce qu'il exige de la reconstruction industrielle, et aussi sociale et politique, qu'il préconise, pour l'ouvrier, ce n'est pas seulement une juste rémunération de son travail, c'est la satisfaction de ses aspirations, car l'ouvrier commence à se murmurer à lui-même: "l'homme ne vit pas que de pain."

Si l'ouvrier doit être libre, chaque homme doit avoir de l'emploi, une rémunération juste et raisonnable pour le travail qu'il accomplit, une assurance contre les malheurs tels que le manque d'ouvrage, la maladie, l'invalidité et la vieillesse. Ce n'est pas à l'Etat de fournir ces choses; mais il appartient à l'Etat de voir aux moyens par lesquels, soit par aide personnelle ou par contribution, ces sécurités pourront être accordées.

Cela n'est pas encore assez, ajoute-t-il. La famille, non pas l'individu, est l'unité de la société, et nous devons organiser nos industries de façon à permettre aux chefs de famille de goûter les joies de la famille, à lui fournir d'amples moyens d'éducation pour les jeunes, le loisir suffisant pour accomplir intelligemment ses devoirs de citoyens, la paix de l'esprit pour ce qui est des nécessités de l'existence qui permettra le développement de la nature humaine à un plus haut degré et la réalisation des capacités spirituelles qui sont en elles.

Que faut-il penser de ce plan de "reconstruction" industrielle et sociale? Est-il nécessaire? Est-il possible?

C'est ce que nous essayerons d'étudier dans un second article.

J.-A. LANDER.

Ce monde ne peut se gouverner que par les idées de l'autre.

JOUBERT

QUINZAINES LITURGIQUES

Dimanche, 19 janvier.—Fête de la Sainte Famille.

Le culte de la Sainte-Famille est certes un culte bien catholique. Mais il est aussi pour nous un culte national, remontant, inspirateur d'une dévotion toute particulière, aux premiers jours de notre existence, au vénéré monseigneur de Laval.

C'est une dévotion si consolante, si douce, si reposante que celle envers la Sainte-Famille, une dévotion inspiratrice de réflexions si nécessaires à notre époque. La perturbation des esprits et le mépris presque systématiques des traditions du passé rendent plus précieuses les leçons et les grâces qui nous viennent de la Sainte-Famille.

La liturgie de ce jour est pleine de charmes et d'enseignements pacificateurs.

Que le père du Juste, dit l'introït, tressaille de joie, que celle qui vous a donné le jour exulte de bonheur. Combien sont aimés vos tabernacles, ô Dieu des vertus; mon âme soupire et défaille après les parvis du Seigneur.

Voici la collecte:

Seigneur Jésus-Christ, qui, soumis à Marie et à Joseph, avez sanctifié la vie domestique par d'ineffables vertus, faites, par le secours de l'une et de l'autre, que nous profitons des exemples de votre sainte Famille pour mériter de nous réjouir éternellement avec elle.

Lundi, 20 janvier.—Saints Fabien et Sébastien, martyrs.

Le Pape saint Fabien dont saint Cyprien fait un si grand éloge, souffrit le martyre à Rome l'an 250, sous l'empereur Decius, après avoir courageusement gouverné l'Eglise pendant quinze ans. Son corps repose dans l'église Sainte-Praxède à Rome.

Saint Sébastien, capitaine de l'armée impériale, souffrit le martyre sous Dioclétien, en l'année 288, et ce martyr vraiment dramatique mérita au courageux soldat du Christ une gloire et une popularité qui n'ont pas cessé de lui susciter les hommages particuliers du peuple chrétien, surtout à Rome où plusieurs églises lui sont dédiées. La basilique de Saint-Sébastien-hors-les-Murs, où son corps repose, est une des sept basiliques dont le pèlerinage est enrichi de précieuses indulgences.

Mardi, 21 janvier.—Sainte-Agnès, vierge et martyr.

"Agnès, dit M. Paul Allard, est une de plus gracieuses et des plus populaires figures du martyrologe romain... Elle était toute jeune, presque une enfant, quand elle fut arrêtée. Elle avait douze ans."

C'est à cet âge qu'elle alla spontanément se dénoncer au juge comme chrétienne. Séductions et

menaces furent employées pour la faire sacrifier aux dieux et même pour profaner son innocence exposée en un lieu public de débauche. Rien n'ébranla son courage, rien ne souilla la pureté de son âme ni de son corps. Elle fut décapitée le 21 janvier de l'an 304.

Mercredi, 22 janvier.—SS. Vincent et Anastase, martyrs.

Diacre de l'Eglise de Sarragosse, où son évêque lui avait confié le ministère de la prédication, saint Vincent fut arrêté sur l'ordre du gouverneur Dacien, sous le règne de Dioclétien, et conduit à Valence où il souffrit des tourments ressemblant beaucoup à ceux endurés par saint Laurent à Rome. Il fut brûlé sur un gril et déchiré avec des ongles de fer. Ramené dans son cachot on l'y étendit sur des débris de pots cassés pour continuer ses tourments. Il triompha de tout.

S. Anastase, après avoir été converti du paganisme par la vertu des reliques de la vraie croix apportées en Perse par Chosroès, se fit moine à Jérusalem. Son zèle et sa ferveur attirant sur lui l'attention de ses compatriotes payens, il souffrit un premier martyre à Césarée de Palestine et Chosroès lui fit peu après trancher la tête, en l'an 628.

Jeudi, 23 janvier.—S. Raymond de Pegnafort, confesseur.

Né à Barcelonne, S. Raymond y brilla dans l'étude et l'enseignement des lettres avant de briller à Bologne dans l'étude et l'enseignement du droit. Rappelé dans sa patrie par son évêque, il fut fait charoïne et prévôt de la cathédrale. Il se démit de ces dignités pour entrer dans l'ordre de saint Dominique où il fit profession à l'âge de quarante-cinq ans. Il fut le conseil de saint Pierre Nolasque et du roi d'Aragon pour la fondation de l'ordre de la Merci, dont il rédigea les constitutions qu'il fit approuver par Grégoire IX. Celui-ci l'appela à Rome en fit son chapelain et son confesseur et le chargea de rédiger le recueil canonique des Décrétales. Il refusa l'archevêché de Tarragone et même se démit après deux ans, des fonctions de Maître général de son ordre. Il mourut, après une vie si pleine d'œuvres et de mérites âgé de près de cent ans, en 1275.

Vendredi, 24 janvier.—S. Timothée, évêque et martyr.

Disciple et compagnon du grand apôtre Paul, saint Timothée fut évêque d'Ephèse avec saint Jean. Son zèle contre les pratiques du paganisme ayant soulevé la colère du peuple assemblé pour les fêtes de la déesse Diane, il fut lapidé par la foule des payens.

Samedi, 25 janvier.—Conversion de saint Paul.

Ce jour rappelle l'une des plus glorieuses conquêtes de Jésus-Christ et de l'Eglise naissante. Persécuteur violent du Christ et de l'Eglise, Paul est frappé violem-

ment et abattu sous le coup de la puissance et aussi de la miséricorde de l'Homme Dieu, dans la poursuite même de son œuvre de persécution. Et le premier mot que lui fait entendre Jésus vainqueur en le terrasant sur le chemin de Damas, est pour lui demander compte de son acharnement contre lui. *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* Et lui de répondre, subjugué par la force divine: *Qui êtes-vous, Seigneur ?* Et le Seigneur: *Je suis Jésus que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon.* Tremblant et stupéfait Paul répond humblement: *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Et le Seigneur lui répond simplement, comptant déjà sur la foi qu'il lui donne: *Lève-toi et entre dans la ville: là on te dira ce qu'il faut que tu fasses.*

Quel dialogue et quelle scène! Et quelle vie aussi va suivre le jour de cette conversion! Quel don Dieu fit ce jour-là à son Eglise!

Dimanche, 26 janvier.—IIIe Dimanche après l'Epiphanie.

Ce dimanche célèbre la venue de Jésus et son règne bienfaisant pour nous.

Voici l'introït:

Anges de Dieu adorez-le tous: Sion a appris que le Seigneur est venu, et elle s'est réjouie, et les filles de Juda ont tressailli d'allégresse. Le Seigneur règne: que la terre tressaille, que toutes les îles en soient dans la joie.

Dieu tout puissant et éternel, regardez d'un œil favorable notre faiblesse, et étendez, pour nous secourir, le bras de votre majesté. Par Jésus-Christ notre Seigneur. Telle est la prière de la collecte.

Rappelons aussi aujourd'hui avec l'Eglise la mémoire du grand martyr saint Polycarpe, évêque de Smyrne, disciple de saint Jean. C'est lui qui répondit un jour à l'hérésiarque Marcion lui demandant s'il le connaissait: *Oui, je te connais pour le premier-né de Satan.* Amené plus tard dans l'amphithéâtre pour y être brûlé sous les yeux du peuple, il fit au proconsul qui lui suggérait de renoncer au Christ et même de le maudire la touchante réponse connue:

Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, et il ne m'a jamais fait de mal; que dis-je? il m'a comblé de biens. Comment pourrais-je maudire mon Roi qui m'a sauvé?

Il mourut brûlé et transpercé d'un glaive, dans la ville même de Smyrne.

Lundi, 27 janvier.—S. Jean Chrysostome.

Quels grands noms se pressent sur le cycle liturgique et quelle leçon d'histoire celui-ci nous présente chaque jour.

Jean surnommé la bouche d'or évêque, de Constantinople, était né à Antioche et avait été instruit dans l'étude et la pratique du droit avant de se donner aux Saintes Lettres où il brilla d'un si magnifique éclat. Evêque de Constantinople, sa sainteté, son courage et son éloquence lui gagnèrent l'affection de

son peuple, mais sa liberté à reprendre les torts de l'impératrice Eudoxie lui attira deux fois les rigueurs de l'exil, où il mourut en l'an 404, en Arménie.

Quelle belle vie vraiment et quelle superbe éloquence que celles de ce grand docteur et Père de l'Eglise grecque et de toute l'Eglise. Apportées d'Arménie à Constantinople par les soins de l'empereur Théodose, les reliques de S. Jean Chrysostôme furent dans la suite transportées à Rome où elles sont conservées dans la basilique vaticane sous l'autel de la chapelle du Chapitre.

Mardi, 28 janvier.—Sainte Agnès pour la seconde fois.

Fête instituée en souvenir d'une apparition de sainte Agnès à ses parents venus à son sépulcre, huit jours après son martyre, pour les consoler et les assurer de son bonheur. Quelques Eglises fêtent aussi en ce jour la fête du Bienheureux Charlemagne, Empereur.

Mercredi, 29 janvier—Saint François de Sales.

L'aimable, charitable et doux saint François de Sales, mort en 1622, est aussi célèbre par ses délicieux écrits que par sa vie. Modèle de zèle pastoral pour la sanctification des fidèles et pour la conversion des hérétiques, directeur des âmes appelées à la perfection, ce grand saint s'est même acquis, par surcroît bien sûr et sans y prétendre, une grande gloire littéraire. La pureté et la sûreté de sa doctrine l'ont fait proclamer docteur de l'Eglise universelle. Son corps repose à Annecy dans l'église de ses filles de la Visitation où reposent aussi les reliques de sainte Jeanne de Chantal.

Jeudi, 30 janvier.—Sainte Martine.

D'illustre famille consulaire et privée de ses parents dès son jeune âge, la vierge romaine sainte Martine distribua ses biens aux pauvres pour mieux se donner à la pratique de la piété. Arrêtée comme chrétienne elle fut tourmentée de plusieurs façons, Dieu soutenant son courage et manifestant sa grande sainteté par de nombreux prodiges. Elle souffrit le martyre et fut décapitée l'an 228 sous le pontificat de saint Urbain I. Ses reliques sont conservées dans son église située près de la prison Mamertine, à Rome.

Vendredi, 31 janvier.—S. Pierre Nolasque.

Né dans le sud de la France, près de Carcassonne, saint Pierre se distingua par sa piété et sa charité dès son enfance. Ayant vendu ses biens, il passa en Espagne où il vécut à Barcelonne s'occupant du rachat des captifs. C'est là qu'il jeta les fondements de l'ordre de la Merci pour la rédemption des captifs avec l'aide de saint Raymond de Pègnafort. Célèbre par sa grande pureté et même par le don de prophétie, favorisé de nombreuses apparitions des anges et de la T. S. Vierge, saint Pierre mourut, l'an 1256.

Samedi, 1 février.—Saint Ignace, martyr.

Le glorieux martyr du Colysée, où il fut dévoré par les lions, Ignace était évêque d'Antioche, où il fut le second successeur de saint Pierre. Ses lettres d'un si fier courage et d'un amour si impétueux pour Dieu, l'ont rendu célèbre autant que son martyre. L'Eglise et l'humanité lui doivent quelques-uns des plus beaux accents qui ont révélé la grandeur d'âme du vrai chrétien. *Plaise à Dieu que je sois livré aux bêtes qui me sont préparées! Qu'elles soient promptes à me faire souffrir les supplices et la mort; qu'on les excite à me dévorer et qu'elles ne craignent pas de déchirer mon corps; et qu'il n'arrive pas de moi comme de plusieurs qu'elles n'ont pas osé toucher. Si elles ne le veulent pas, je leur ferai violence, et je les forcerai à me dévorer... Je suis le froment de Jésus-Christ; je serai moulu par la dent des bêtes; pour devenir un pain vraiment pur.*

Il fut martyrisé l'an 110 sous Trajan. Ses reliques reposent sous le maître-autel à Saint-Clément.

Dimanche, 2 février.—Purification de la B. V. M.

Pour montrer son obéissance à la loi, à laquelle elle n'était pas astreinte, Marie s'humilia en se soumettant au rite de la purification prescrit par Moïse. Jésus de même fils premier-né veut être présenté au Temple et racheté comme les enfants pauvres du peuple juif.

L'office de ce jour est précédé de la bénédiction des cierges et de la procession. Le symbolisme de cette cérémonie nous rappelle les vérités suivantes: "Selon S. Ives de Chartres, dit Dom Guéranger, la cire des cierges, formée du suc des fleurs par les abeilles, que l'antiquité a toujours considérées comme un type de la virginité, signifie la chair virginale du divin Enfant, lequel n'a point altéré, dans sa conception ni dans sa naissance, l'intégrité de Marie. Dans la flamme du cierge, le saint évêque nous apprend à voir le symbole du Christ qui est venu illuminer nos ténèbres. Ces cierges sont bénits, non seulement pour servir à la procession mais encore pour l'usage des chrétiens qui, en les gardant avec respect dans leurs maisons, en les portant avec eux, "tant sur la terre que sur les eaux," comme dit l'Eglise, attirent les bénédictions particulières du ciel. On doit allumer aussi ces cierges de la Chandeleur auprès du lit des mourants, comme un souvenir de l'immortalité que le Christ nous a méritée, et comme un signe de la protection de Marie."

Voici l'introït et la collecte de la messe de cette fête.

Nous avons reçu, ô Dieu, votre miséricorde, au milieu de votre Temple. Comme votre Nom: ô Dieu! ainsi votre gloire s'étend jusqu'aux extrémités de la terre: votre droite est pleine de justice. Le Seigneur est grand et digne de toute louange, en la Cité de notre Dieu, sur sa montagne sainte.

Dieu tout puissant et éternel, faites, nous vous en supplions humblement, que comme votre Fils unique a été présenté aujourd'hui dans le Temple, avec la subs-

tance de notre chair, nous vous soyons aussi présentés avec la pureté de l'âme. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur.

Lundi, 3 février.—Saint Blaise, Evêque et martyr
Saint Blaise, évêque de Sébaste, en Arménie, souffrit le martyre sous Dioclétien, après avoir opéré nombre de conversions et de miracles. On l'invoque contre le mal de gorge et l'Eglise a une bénédiction spéciale en son honneur à cette fin.

Mardi, 4 février.—Saint André Corsini.
Ce saint né à Florence d'une famille illustre, entra dans l'ordre des Carmes après quelques années de vie mondaine. Sa renommée de sainteté le fit choisir comme évêque de Fiesole où il continua de briller par son humilité, son amour de la pauvreté, sa générosité envers les pauvres. Il mourut l'an 1373 et fut canonisé par le pape Urbain VIII.

Mercredi, 5 février.—Sainte Agathe, vierge et martyre.

Sainte Agathe, née en Sicile, souffrit le martyre à Catane, sous l'empereur Décus. Tourmentée de nombreuses et cruelles façons pour son amour de la virginité et de la foi en Jésus-Christ, elle montra un courage et une constance vraiment admirables qui lui acquirent la vénération de tous les siècles chrétiens.

Jeudi, 6 février.—S. Tite, évêque.

Compagnon et disciple de saint Paul, qui en parle avec une particulière affection dans ses épîtres, dont l'une lui est adressée, et qui lui confia plusieurs missions apostoliques, saint Tite fut constitué évêque de Crète par saint Paul. Il s'y montra digne des enseignements de son maître par son zèle pour la conversion des Gentils et des Juifs, par sa vigilance sur son troupeau et par la sainteté de toute sa vie.

Vendredi, 7 février.—S. Romuald, abbé.

Né à Ravenne, saint Romuald se retira du monde dans son jeune âge, pour vivre dans la solitude monacale.

Il fut le fondateur des Camaldules. Favorisé d'un don de contemplation très élevée, le saint abbé vécut jusqu'à l'âge de cent vingt ans dans la pratique de toutes les vertus et mourut en l'an 1027.

Samedi, 8 février.—S. Jean de Matha, confesseur.

Fondateur avec saint Félix de Valois de l'ordre des Trinitaires, saint Jean de Matha naquit en Provence, fit ses études à Aix puis à Paris où il fut ordonné prêtre. Un ange lui apparut pendant sa première messe pour lui révéler sa vocation et il se retira dès lors dans une solitude du diocèse de Meaux où il rencontra saint Félix de Valois qui s'y était retiré depuis plusieurs années. C'est à Cerfroid, qu'ils fondèrent leur ordre pour la rédemption des captifs, après l'avoir fait approuver par le pape Innocent III, qui leur donna une église à Rome, Saint-Thomas de *Formis*. C'est là, après ses pérégrinations et ses fondations de monastères, que saint Jean vint finir ses jours. C'est là aussi que reposent ses reliques. Saint Jean de Matha mourut en 1213.

Dimanche, 9 février.—Ve Dim. après l'Epiphanie.

L'introit de la messe est le même que celui du troisième dimanche, mais la collecte est particulière. La voici:

Nous vous supplions, Seigneur, de garder votre famille par une continuelle miséricorde, et de défendre par votre constante protection celle qui se repose sur la seule espérance de votre grâce.

Lundi, 10 février.—Sainte Scholastique, vierge.

Sœur du grand patriarche saint Benoît, ayant vécu comme lui dans la solitude, sainte Scholastique n'a laissé à la mémoire des fidèles que de rares souvenirs, mais ces souvenirs sont d'une suavité et d'une grâce admirables. Sainte Scholastique est restée en spéciale vénération dans l'ordre bénédictin et tout particulièrement chez les moniales benédiclines.

L'abbé J.-A. D'AMOURS



UNE QUINZAINE DE GUERRE



Le 18 janvier, s'ouvrait à Paris la Conférence de la Paix.

Il y a juste six mois qu'à pareil jour, le 18 juillet, commençait la contre-offensive alliée. Elle se terminait le 11 novembre suivant par la signature de l'armistice, après la défaite des armées allemandes. Quarante-huit ans plus tôt, le 18 janvier 1870, une armée d'invasion proclamait l'Empire allemand au Château de Versailles.

Cette Conférence est, sans doute, le plus grand événement politique de l'histoire du monde et rejette

bien loin dans l'ombre les Congrès de Vienne et de Berlin. Non seulement on y traitera de questions qui vont révolutionner les rapports antérieurs des diverses nations, mais la carte de l'Europe, telle qu'elle définissait les frontières des divers Etats avant 1914, va être complètement remaniée, de nouvelles unités ethniques vont surgir et de très anciennes disparaîtront à jamais.

Le président Poincaré a prononcé, en français, le discours d'ouverture. Bien que touchant à tous les points dont devra s'occuper la conférence, l'allo-

cution du président de la République Française n'a duré que vingt-cinq minutes. Faisant son entrée à la salle du Congrès à trois heures de l'après-midi, M. Poincaré prenait la parole cinq minutes plus tard et à trois heures et vingt-cinq, quittait l'assemblée.

Comme on devait s'y attendre de la part d'un littérateur aussi délicat et aussi distingué que M. Raymond Poincaré, l'inauguration des séances du Congrès lui a fourni l'occasion de prononcer un discours aussi parfait dans la forme que remarquable par l'élévation de la pensée, la vigueur du raisonnement et la grande franchise dans l'énoncé des causes de la réunion et du travail à accomplir.

Net et concis dans son sobre énoncé des faits, le président de France a fait entrevoir sans les indiquer de façon précise, quelles seront les questions les plus importantes qui seront traitées par les délégués.

Etablissant d'abord sans faux orgueil mais en justice pour son pays la part suprême prise par la France dans la lutte pour le droit et la justice, il a décrit en peu de mots les inoubliables outrages dont se sont rendus coupables les empires du Centre, la folle entreprise de l'Allemagne pour la sujétion du monde et la véritable croisade des Alliés à laquelle vint se joindre plus tard la république américaine.

Pour que la victoire porte tous les fruits qu'on doit en attendre il faut que les décisions du Congrès aient pour guide la justice qui devra être la base du règlement de tous les problèmes, qu'ils se rapportent aux territoires ou aux questions financières et économiques. Il devra y avoir restitution et réparation; qu'à chacun revienne son dû et que le crime ne soit pas encouragé en demeurant impuni.

Comme conclusion M. Poincaré a défini ce que l'on doit entendre par la "Société des Nations" dont l'établissement doit prévenir toute guerre future. "Cette association" a-t-il dit, "devra faire respecter la paix qu'elle va chercher à établir et son maintien sera d'autant moins difficile qu'elle contiendra de plus grandes garanties de justice et de stabilité."

Puis en terminant il a ajouté: vous êtes réunis pour réparer le mal qui a été fait et en empêcher le renouvellement. Vous tenez en vos mains l'avenir du monde. Je vous laisse à vos graves délibérations et déclare la Conférence de la Paix ouverte.

Sur la proposition de M. Wilson et du premier ministre britannique, M. Clemenceau a été nommé président de la Conférence.

Ainsi se sont trouvées réglées en quelques minutes deux questions délicates et qui ont donné lieu lors des préliminaires, à de longues discussions, l'usage du français comme langue officielle du Congrès et l'attribution de la présidence au premier ministre de France.

De la même manière et sans heurts apparents la question de la "société des nations" si chère à M. Wilson, prend place au nombre des points primordiaux que la Conférence aura à traiter et définir.

Il est une autre question sur laquelle aucune décision n'a encore été prise et qui, néanmoins, a fait couler des flots d'encre, c'est celle de la publicité des délibérations de la Conférence.

On se rappelle qu'avant le départ du président Wilson de Washington pour sa randonnée européenne, un paquebot, l'Orizaba, avait transporté à travers l'Océan, près de cinq cents journalistes des Etats-Unis pour communiquer aux peuples de notre continent le résultat journalier des travaux du Congrès de la Paix.

On sait, par expérience, combien le peuple américain est avide de nouvelles à sensation, fussent-elles être contredites le lendemain. Pour l'instant, elle donnent satisfaction à un besoin absolu de quelque chose qui secoue l'imagination et pimente un peu le menu parfois insipide de chaque jour. Or, depuis plus d'un mois toute cette armée de chevaliers de la plume en a été réduite à la portion congrue. Le "communiqué" diplomatique a été aussi concis et souvent aussi ténébreux que l'était le "communiqué" militaire au cours de la guerre. Mais le journaliste yankee ne l'entend pas de cette façon. Il lui faut servir à ses lecteurs le plat du jour. Qu'il soit un peu faisandé, cela ne tire pas à conséquence, pourvu qu'il paraisse frais et qu'il flatte le palais du consommateur.

De même que c'est une question maintenant réglée que c'est l'armée des Etats-Unis qui a gagné la victoire finale; que c'est le président Wilson qui incarne en lui le règlement final de l'après-guerre et que les peuples qui ont souffert et versé leur sang ne doivent réclamer que ce que son idéalisme lui représente comme la base du droit et de la justice, de même aussi les journalistes américains ont insisté sur le droit de leurs peuples à transporter les débats du Congrès à travers l'Océan et à en faire ici la discussion, parallèlement à celle qui aura lieu à Paris.

Le danger de pareille procédure n'a pas tardé à se manifester de suite par l'indiscrétion, ces jours derniers, d'un correspondant de la "Tribune" de New-York, dont une dépêche, évidemment arrêtée par la censure, a passé aux mains de M. Clemenceau et de là à celles du président Wilson. Cette dépêche comportait simplement qu'à la suite de sérieuses différences d'opinion sur certaines questions importantes, M. Wilson avait menacé de retirer les troupes américaines et de ne plus prendre part à la Conférence. A la demande de M. Clemenceau, M. Wilson n'hésita pas un instant à déclarer fautive de tous points, cette nouvelle à sensation. Sait-on combien de ces correspondants en mal de copie sensationnelle, ne feront pas, à l'occasion, l'office de propagandistes boches et n'inventeront pas, au besoin, des querelles imaginaires, pour jeter du discrédit sur les décisions qui seront prises. La quatrième puissance du monde est fort ambitieuse et n'est pas loin de réclamer la première place.

Une autre indiscrétion du journal parisien "l'Hu-

manité" au sujet de l'attitude britannique concernant l'intervention en Russie a failli causer un assez sérieux mécontentement.

Il est fort probable, cependant, que la dextérité des diplomates et des hommes d'état français leur inspirera le moyen de triompher aussi de cette difficulté et qu'un "communiqué" généreux mais prudent donnera à nos entreprenants journalistes une matière assez succulente pour satisfaire l'appétit de leurs lecteurs.

* * *

En Allemagne, la lutte des socialistes majoritaires contre les partisans de Liebknecht semble, pour l'instant avoir tourné au bénéfice des premiers. Le chef des "spartacides" a trouvé la mort dans les rues de Berlin et à l'aide d'une partie de l'armée restée fidèle le chancelier Ebert a pu résister aux forces dissolvantes qui menaçaient de submerger son gouvernement. L'élection de la nouvelle assemblée nationale dont le résultat sera connu sous peu, va mettre les ministres actuels en état d'offrir à l'Entente, un pouvoir stable avec lequel elle pourra traiter. C'est du moins ce que prétendent les maîtres du jour, qui se préparent tranquillement à continuer leur jeu de déception et de fourberie.

Une dépêche récente de Berlin jette un jour assez lumineux sur les méthodes boches. Dans une conversation qu'il a tenue avec le représentant de l'"United Press", le chancelier Ebert parle des termes futurs de paix comme si son pays était sorti vainqueur de la dernière lutte. Il ne signera aucun traité de paix, dit-il, qui ne sera pas de tous points conforme aux fameux quatorze numéros du discours de M. Wilson. C'est sur cette base qu'a été conclu l'armistice et les conditions de paix devront être en conformité avec ses termes.

Cette manière de dire révèle bien la même mentalité que la réception faite à une section de l'armée allemande par la ville de Cologne au cours de laquelle on affirma que les troupes boches n'avaient pas été vaincues mais que l'armistice demandé n'avait eu pour cause que le désir de soulager la misère des civils menacés de la famine.

Il paraît de plus en plus évident, que le chancelier Ebert n'est qu'une couverture pour masquer le véritable pouvoir occulte qui n'ose pas se montrer encore au grand jour. Hindenburg est toujours le chef de l'armée dont il a conservé les cadres presque intacts et il sera là quand l'appel lui sera fait.

D'ailleurs, le maréchal Foch a parlé clairement à ce sujet, aux journalistes auxquels il a accordé une audience, à Trèves, où il est allé le 17 pour le renouvellement de l'armistice.

Voici de sa part une déclaration significative: "L'armistice est signé, mais la paix n'est pas encore conclue. Tant que le status de l'Europe n'aura pas

été réglé, soyons sur nos gardes afin de ne pas perdre les fruits de notre victoire commune. Demeurons unis comme nous l'étions dans la bataille. Qui peut dire que l'Allemagne, où les idées démocratiques sont si récentes et peut-être, très superficielles, ne se remettra pas bientôt de sa défaite."

L'action allemande n'a pas changé partout où il lui est possible de semer le trouble et la dissension et d'embarasser le règlement des nombreuses questions qu'ont à décider les pouvoirs de l'Entente. Elle continue à collaborer avec les bolchévistes de Russie; ses soldats cherchent par tous les moyens possibles à empêcher la reconstitution de la Pologne. A l'aide de l'épouvantail de la révolution et de la menace de la famine elle s'efforce de modifier les termes de l'armistice. Gagner du temps pour se réformer et se remettre sur pied paraît être le but principal de ceux qui détiennent momentanément le pouvoir. Plus tard, éviter par tous les moyens de payer les indemnités qui seront réclamées, reprendre et réorganiser la situation économique et finalement régler la question des frontières de manière à ce que, malgré ses pertes dans l'ouest, l'Allemagne augmentée sur ses limites orientales, ne perde rien de sa force productive et voie sa population rester au même chiffre qu'avant la guerre.

Elle escompte d'avance les différences d'opinion qui ne peuvent manquer de surgir autour de la table du Congrès.

Les questions à décider sont tellement complexes et comportent tant d'aléas que sa diplomatie tortueuse espère en profiter pour éviter la conséquence des crimes qu'elle a commis.

A. GOBEIL.

21 janvier 1919.

PENSÉES

Arrivés au sommet de la vie, nous regardons autour de nous et nous nous trouvons seuls. De loin, dans le vallon, nous apercevons au-dessous de nous les amitiés dévastées, les concordes qui ne sont plus, les générosités aimables et réciproques qui ont péri dans le chemin et qui ne se rencontreront plus. Et l'œil attristé, le cœur grave, nous regardons en haut et nous montons lentement ces derniers et glacés sommets de l'existence qui serait la plus misérable des choses si Dieu n'était pas au bout.

LACORDAIRE.

L'expérience est le passé qui parle au présent; discours de vieillard qu'on n'écoute point ou qu'on écoute sans y croire et pour s'en moquer.

LAMENNAIS.



DANGEREUSE MANIE



S'IL est une question où les intérêts nationaux du Canada sont concernés d'assez loin, pour ceux surtout qui n'admettent pas que nous faisons un certain tout avec l'Empire britannique, c'est bien la question de la possession de Gibraltar, que l'Espagne voudrait, paraît-il, introduire au Congrès de la Paix.

La possession de Gibraltar constitue un avantage pour l'Angleterre, et ce n'est pas là pour aucun canadien une raison de s'en plaindre. L'acquisition de Gibraltar par l'Espagne serait plus agréable encore à la fierté qu'avantageuse aux intérêts espagnols, mais ce sont là deux raisons qui ne nous touchent que d'assez loin.

Donc, au point de vue du simple bon sens comme d'une sage politique canadienne, il semble bien que si l'Angleterre consent à céder sa puissante forteresse à l'Espagne, nous n'avons aucun motif de nous réjouir, et que nous n'avons non plus aucun motif de nous attrister si Gibraltar reste possession britannique.

Il faut plutôt poser en principe que toute diminution des possessions britanniques, non exigée par la stricte justice, doit être mal vue par tous les Canadiens, à plus forte raison, ne doit jamais être prônée favorablement ni réclamée par aucun d'eux. Sur ce point, comme sur quelques autres, les Canadiens-français sont tenus à une particulière prudence, pour la sauvegarde de leurs intérêts particuliers. Nous n'avons pas plus d'intérêts que de raisons d'être et de nous montrer anti-britanniques, et nous avons bien des raisons d'être et de paraître le contraire, précisément parce que nous sommes canadiens-français.

Nous savons que certains canadiens-français pensent le contraire de ce que nous venons d'affirmer et se plaisent à prendre parti contre l'Angleterre. Nous en avons signalé un exemple l'autre jour dans l'article d'un journal réclamant le désarmement de la flotte britannique, article aussi pauvre de raisons que riche de sophismes. En voici un nouvel exemple, où les raisons sont aussi pauvres, précisément à propos de Gibraltar, pris du *Nationaliste* de l'autre dimanche, le même numéro où nous avons vu cette vilénie à propos des troupes françaises entrant à Metz.

Voici l'article dont nous parlons, intitulé *Gibraltar et la "Gazette"*. Nous en soulignons les passages les plus caractéristiques:

"Pour des raisons sentimentales, sinon pour d'autres, Gibraltar est tenu en si grande estime par le peuple du Royaume-Uni qu'il est difficile de concevoir qu'il puisse consentir à son échange pour tout autre territoire, si précieux soit-il. *What we have we'll hold*, dit un axiome que les Britanniques ne sont pas disposés à écarter, surtout dans les circonstances présentes."

Ce langage où s'affirme le mépris des droits d'autrui, est tenu par la *Gazette*, en relatant la rumeur qui veut que l'Espagne ait l'intention de demander la restitution du fameux rocher détenu par l'Angleterre depuis plus de deux siècles. C'est un beau cynisme formant contraste avec les déclarations de justice, clamées à tous les vents depuis quatre ans. Nous en verrons bien d'autres!

Gibraltar est pour la Méditerranée ce que furent les Dardanelles pour la mer Noire: une infranchissable porte fermée au gré du portier et au grand détriment de la liberté de la navigation: c'est du moins ce qu'on disait des Turcs quand ils étaient aux Dardanelles. Prolongement péninsulaire de l'Espagne, Gibraltar en dominant de ses canons anglais le goulet qui sépare l'Atlantique de la Méditerranée, fait de cette dernière "un lac anglais", dont l'autre issue, du côté oriental, est également fermée au canal de Suez, par l'Angleterre. Les chefs d'Etats des pays côtiers, notamment l'Espagne, la France et l'Italie ont toujours vu dans cette situation une sérieuse atteinte à leur avenir maritime et colonial. Les sentiments impérialistes anglais, que la *Gazette* cherche à attribuer erronément au peuple anglais, les laissèrent sans se troubler à leur point de vue, préférant conserver le leur sur le haut du promontoire dominant de Gibraltar. "*What we have we'll hold*", se dirent-ils, comme le répète si bien la *Gazette*, et les mécontents n'ont qu'à se taire!"

L'Espagne, en soulevant la question de Gibraltar à l'heure de la réfection de la carte européenne sur des bases de "paix juste et durable", inscrit au programme du congrès de Versailles un autre chapitre intéressant.

Au point de vue historique et géographique, les droits espagnols reposent sur des titres indiscutables. Gibraltar d'abord occupé par les envahisseurs Maures, devint dès 1212, terre de Castille, pour rester à l'Espagne jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Si l'Angleterre, en s'en emparant aux jours de la guerre de Succession (1704) et en repoussant par la suite de nombreuses tentatives de libération, notamment les sièges hispano-français de 1779 et 1783, a pu s'y établir fermement et en faire un domaine anglais, grâce à des lois qui permettent aux seuls sujets britanniques d'y acquérir des propriétés et de s'y fixer à demeure, on peut difficilement trouver dans ces exploits l'infirmité de droits séculaires.

Sans doute, la *Gazette* n'a pas cette audace; celle contenue dans la formule du "*what we have we'll hold*" est déjà très belle! Est-ce suffisant pour satisfaire les exigences de la Justice pour l'établissement de laquelle la civilisation, y compris l'Angleterre, a sacrifié des millions de vies humaines? C'est au contraire rendre un mauvais service à la paix et à l'Empire britannique que de préconiser des doctrines aussi peu conformes à l'esprit d'intégrité internationale désormais établi dans le triomphe contre la barbarie spoliatrice. Heureusement, l'opinion de la *Gazette* ne pèsera pas lourd à Versailles!

Tout de même, la vieille feuille tory, en affichant son incorrigible mentalité à l'heure où l'on pourrait croire les cœurs plus propres, nous montre qu'il est encore, suivant le mot de Clemenceau, des "consciences pourries". Et comme ce sont chez elles que se développent le mieux les germes de guerre, tenons-en compte.

Ainsi donc parce qu'un journal anglo-canadien prétend que l'Angleterre fait bien de garder Gibraltar, qu'elle possède depuis plus de deux siècles, en son allégation "s'affirme le mépris des droits d'autrui", "un beau cynisme formant contraste avec les déclarations de justice clamées à tous les vents depuis quatre ans." En gardant Gibraltar l'Angleterre méprise "les droits historiques et géographiques de l'Espagne reposant sur des titres indiscutables", vu que sa possession séculaire n'a pas infirmé les droits séculaires toujours existants de l'Espagne, elle refuse de "satisfaire aux exigences de la justice", et la *Gazette*, qui défend sa cause, "préconise des doctrines en opposition avec l'esprit d'intégrité internationale", "affiche son incor-

rigible mentalité" et montre enfin qu'il est encore des "consciencés pourries".

Voilà de bien gros mots et de non moins grosses accusations contre l'Angleterre et contre le grand journal anglais de Montréal qui ose prendre sa défense. Voilà aussi une grave question d'histoire et de droit international tranchée avec des injures beaucoup plus qu'avec des raisons.

Si M. Marcel Lévis qui signe cet article, est par hasard un grand juriste, nous lui demandons la permission de ne pas nous en soucier pour examiner simplement si l'accusation de brigandage qu'il porte contre l'Angleterre à propos de Gibraltar est fondée en justice.

En un pareil sujet, un peu d'histoire est indispensable.

Donc dans l'antiquité Gibraltar appartient successivement aux Phéniciens, aux Carthaginois, qui durent le céder à Scipion. Les Romains le gardèrent jusqu'en 412 de notre ère, alors que les Visigoths s'en rendirent maîtres. Les Maures s'en emparèrent en 711. Après s'en être emparés une première fois en 1309 et l'avoir perdu après, les Espagnols devinrent maîtres stables de Gibraltar en 1462.

Ces chiffres diffèrent un peu de ceux donnés par l'adversaire nationaliste de la possession anglaise, mais cette différence n'est pas d'importance majeure au point de vue juridique. Pour couper court à toute dispute sur ce point, disons que nous empruntons nos renseignements à un article de Mgr Remigio Guido Barbieri, Vicaire apostolique de Gibraltar, dans la *Catholic Encyclopedia*.

Pendant la guerre de la Succession d'Espagne, Gibraltar fut pris (en 1704) par les Anglais et gardé par eux en dépit des efforts des Espagnols pour le reprendre. Dès ce moment, tous les Espagnols, à l'exception d'une douzaine à peine, quittèrent Gibraltar et rentrèrent en Espagne. Au traité d'Utrecht, (1713) qui mit fin à la guerre de la succession d'Espagne et remania la carte de l'Europe et même celle de l'Amérique Septentrionale, Gibraltar fut cédé à l'Angleterre du consentement de l'Espagne et de la France. Depuis 1713, en vertu d'un traité international bien valide, Gibraltar est possession anglaise.

Sans doute, l'Espagne essaya de le reprendre par la diplomatie, et même par les armes en 1779. L'Espagne ayant pris parti comme Louis XVI, pour les Etats-Unis soulevés contre l'Angleterre, elle se porta avec l'aide de la France à une attaque contre Gibraltar qu'elle assiégea pendant plus de trois ans sans pouvoir le prendre. Finalement, lors de la paix en 1783, l'Espagne renonça de nouveau à Gibraltar et accepta à la place l'île de Minorque, que lui céda l'Angleterre, qui la possédait, comme Gibraltar, depuis la guerre de Succession. Ceci prouve certes que l'Espagne n'a cédé Gibraltar qu'à regret, comme se font la plupart des cessions de ce genre. C'est à regret que la France

a cédé le Canada, c'est à regret aussi que l'Angleterre a reconnu la liberté des Etats-Unis. Ces regrets n'empêchent pas les traités d'être valides et l'honnêteté internationale demande qu'ils soient reconnus et observés comme tels.

M. Marcel Lévis partage apparemment les théories de ses amis allemands sur la valeur des traités, "chiffons de papier" ou de parchemin; mais alors qu'il n'invoque pas "l'intégrité internationale" et qu'il ne maudisse pas la "barbarie spoliatrice".

En bon droit strict et solide, Gibraltar est donc, comme le Canada, possession anglaise, depuis plus de deux siècles, comme il fut possession espagnole pendant près de trois siècles. Au point de vue juridique, le seul qui compte véritablement quand il s'agit de droits, les titres historiques de l'Angleterre sont aussi indiscutables que l'ont été, quand ils étaient valides, les titres historiques de l'Espagne.

Nous ne discuterons pas ici le point de vue géographique des droits espagnols. Nous attendons que M. Lévis nous ait exposé sa thèse à ce point de vue. En vertu de ce point de vue géographique la France devrait jeter à la mer le prince de Monaco, l'Italie et l'Espagne devraient effacer de leurs cartes les républiques de S. Marin et d'Andorre, Terre-Neuve devrait prendre les îles S. Pierre et Miquelon, les Etats-Unis auraient pu se contenter d'englober la Louisiane au lieu de l'acheter, et le Canada devrait réclamer aux Etats-Unis l'Alaska et la bande de territoire aujourd'hui américain qui forme le littoral d'une partie de la Colombie Anglaise. Ce prétendu droit géographique a été invoqué pour dépouiller le Pape de ses possessions séculaires, et pourra être invoqué demain pour empêcher qu'on lui en rende la moindre portion.

C'est très facile le droit géographique: ça consiste à prendre ce qui est à portée de la main.

M. le juriste fantaisiste Marcel Lévis n'est pas davantage renseigné quand il compare, pour incriminer l'Angleterre, les conditions de navigation du détroit de Gibraltar avec celles des détroits des Dardanelles et du Bosphore. Il ignore peut-être que dès 1706 Gibraltar était déclaré port libre par l'Angleterre. Jamais, en temps de paix, l'Angleterre n'a essayé de fermer ni même de contrôler autrement que de ses regards le passage du détroit à aucune marine, à aucune navigation. D'ailleurs la côte africaine en face de Gibraltar appartient à l'Espagne, et pas même pendant la guerre le détroit n'a pu être bloqué par l'Angleterre. Le passage est resté libre du côté espagnol aux sous-marins allemands.

C'est donc de la haute fantaisie, pour ne pas employer un terme plus sévère, ou de la creuse déclaration que de s'écrier: *Gibraltar est pour la Méditerranée ce que furent les Dardanelles pour la mer Noire: une infranchissable porte fermée* etc., etc. Il n'y a pas de parité. Les Turcs fermaient réellement le Bosphore.

plus étroit que Gibraltar dont les deux rives sont occupées par eux. Et la raison qui leur a fait reconnaître ce droit embarrassant pour les riverains de la mer Noire c'est que l'entrée des détroits est pour ainsi dire l'entrée dans Constantinople même s'étendant sur les deux rives.

Rien de tel à Gibraltar: détroit plus large, l'Angleterre dominant l'un des côtés, mais l'autre côté étant occupé par l'Espagne, et passage constamment ouvert, de jour et de nuit, sans aucune déclaration ni visite, en temps de paix. Par conséquent dire que la Méditerranée devient *un lac anglais* parce que l'Angleterre détient Gibraltar, dire que la situation actuelle porte une sérieuse atteinte à l'avenir maritime et colonial des nations méditerranéennes, c'est de la fausse déclamation pour incriminer l'Angleterre, pour indisposer contre elle les esprits naïfs qui prendront au sérieux les données juridiques et historiques du *Nationaliste*.

Représenter faussement la question de fait, dénier à l'Angleterre les droits qu'elle possède légitimement depuis deux siècles pour donner à l'Espagne des droits qu'elle n'a plus: telle est la portée immédiate de cet article.

Mais il en a une autre qui n'ira pas cependant jusqu'à influencer les négociations qui pourraient être amorcées à ce sujet par l'Espagne avec l'Angleterre. Car s'il est naturel que l'Espagne désire recouvrer Gibraltar, comme il est naturel aussi qu'elle souhaite englober un jour ou l'autre le Portugal, il est non moins naturel et légitime que l'Angleterre qui a dépensé des milliards et bien des vies de ses sujets pour fortifier et défendre sa forteresse veuille aussi la garder. Et l'on peut être certain que le congrès de Versailles n'arrachera pas de force Gibraltar à l'Angleterre, pour le donner en cadeau à l'Espagne. Sur ce point ce n'est pas diminuer indûment la consultation pseudo-juridique du *Nationaliste* que d'affirmer qu'elle restera nulle et de nul effet en ce qui concerne les destinées de la puissante forteresse anglaise.

Le seul effet que cet article faux peut avoir et qu'il aura, ce sera d'irriter les Anglais qui le liront, ce sera de fausser l'esprit et les sentiments des Canadiens-Français à l'égard de l'Angleterre. Cet article sur Gibraltar n'a pas pour effet, il n'a non plus pour objet d'ouvrir plus large le passage qui unit la Méditerranée à l'Atlantique; il aura pour seul effet de creuser plus large et plus profond le fossé aux eaux empoisonnées de préjugés et de haines, qui séparent les deux principales races dont se compose le peuple canadien.

Prendre partie contre l'Angleterre et l'injurier pour une question où nos intérêts sont avec les siens, où nous n'avons à défendre contre elle ni contre aucun anglais, aucune cause religieuse ou nationale qui nous soit chère, où il faut dénaturer les faits et les principes pour pouvoir l'attaquer avec léger semblant de raison, est une œuvre que rien ne justifie en elle-même et que

l'inconscience seule peut un peu excuser chez celui qui l'entreprend.

Ni le souci de la justice, la thèse du *Nationaliste* étant fausse au point de vue juridique comme au point de vue historique, ni la sauvegarde d'aucun de nos intérêts particuliers, qui ne sont nullement en cause à Gibraltar, n'exigent ni ne justifient que nous prenions ainsi à tout propos, comme il a été fait bien trop souvent depuis quelques années, partie contre les intérêts, les droits ou même les simples sentiments anglais. Cela ne peut faire aucun bien, cela ne peut faire que du mal.

Si certaines gens font leurs petits profits et éprouvent leurs petites satisfactions de haine à entretenir ainsi, pour les exploiter, les préjugés, les suspicions, les ressentiments entre les deux principales races du Canada; si l'affolement et le fanatisme des exaltés sont devenus tels que ces provocations passent, dans les deux camps extrémistes, pour des actes de légitime défense d'intérêts sacrés, il faut pourtant que les esprits qui n'ont pas perdu la boussole, regardent et voient où nous conduisent ces procédés de guerre intestine. Ils ne peuvent avoir aucun bon résultat; ils ne peuvent en avoir que de très mauvais. Et le plus mauvais de ces résultats n'est peut-être pas même l'irritation qu'ils causent nécessairement chez nos concitoyens anglais du Canada et de l'Angleterre, c'est la fausse mentalité, c'est la falsification du patriotisme qu'ils produisent chez nous, qui avons tant besoin, aujourd'hui comme jamais, de prudence et de sagesse.

Il ne faut pas en effet oublier que nous sommes tous doublement solidaires de ces incartades nationalistes provocatrices. C'est dans nos rangs et dans notre langue qu'elles se produisent, et elles viennent d'un parti avec lequel, par notre faute et pour notre malheur, de nombreuses manœuvres ont réussi à nous solidariser, plus particulièrement aux yeux de nos adversaires et de toutes les nations étrangères.

Si demain une agence de presse s'emparait de cet article du *Nationaliste* et le donnait, arguant des encouragements que ce parti a reçus parmi nous, comme l'expression de la mentalité des Canadiens-français, quels faits aurions-nous à opposer à cette affirmation? Quelles protestations se font entendre des gardiens naturels de notre honneur et de nos traditions, à part celles, plutôt isolées, de quelques journalistes, de quelques particuliers, qui risquent leur avenir et même leur tête à s'opposer aux emballements des passions exaltées?

Nous en sommes arrivés à ce point d'aveuglement que nous ne nous demandons plus où nous conduisent et où peuvent bien nous conduire ces attaques folles et téméraires contre une puissance qu'il serait insensé et criminel d'attaquer, même si nous n'avions pas le devoir de la respecter, de l'aider, de l'aimer. Ne voit-on pas que même si nous n'avions pas l'obligation de défendre la cause de notre métropole qui est fatale-

ment la nôtre, le seul souci de sauvegarder nos intérêts particuliers, quand nous n'avons plus aucun allié possible dans le monde, nous commande de ne pas tourner davantage contre nous des passions de races déjà trop excitées. Ce n'est pas là défendre notre

cause qui reste belle malgré ceux qui l'exploitent, c'est au contraire la sacrifier, pour le plaisir malfaisant de quelques virtuoses de l'agitation populaire.

UN CAMPAGNARD

Au 20 janvier.

ROME

—Le Pape a reçu, samedi le 5, la visite du président Wilson. L'audience a eu lieu dans la Salle du Trône.

M. Wilson est parti de l'ambassade américaine, considérée comme territoire étranger, pour venir au Vatican. Les deux souverains—le mot va de soi quant à Benoît XV et il n'a rien d'exagéré quant au président des Etats-Unis—se sont entretenus des perspectives de la paix. Sa Sainteté a de nouveau exprimé l'espoir d'une paix juste et durable. Elle a fait cadeau à son illustre interlocuteur d'une riche mosaïque, représentant la fameuse peinture de Saint-Pierre de Rome par Guido Reni et évaluée, ont dit les journaux, à \$40,000. M. Wilson a aussi rendu visite à S. E. le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, qui lui a donné deux exemplaires du nouveau Code de droit canonique, l'un pour lui et l'autre pour l'Université de Princetown. Cette visite de M. Wilson au Vatican honore le président des Etats-Unis, et, à cause du rôle joué par le Pape et M. Wilson respectivement dans cette guerre, elle constitue un événement historique qui ne sera pas oublié.

—La mort récente du Cardinal Tonti abaisse à soixante, sans compter deux cardinaux *in petto*, le nombre des membres du Sacré-Collège: trente-et-un italiens et vingt-neuf d'autres nationalités.

Le Cardinal Tonti avait reçu la pourpre en 1915. D'abord Auditeur de la Nonciature à Paris et à Lisbonne, il fut ensuite Délégué Apostolique à Saint-Dominique, à Haïti et au Vénézuéla, puis Administrateur Apostolique et archevêque de Port-au-Prince, après quoi il fut Nonce au Brésil, et Nonce à Lisbonne en 1906. Rappelé à Rome, après la Révolution portugaise, il fut, en 1917, nommé Préfet de la S. Congrégation des Religieux, en remplacement de feu le Cardinal Cagiano de Azevedo.

—Sa Sainteté Benoît XV a nommé Mgr Tacci préfet et gouverneur des Palais apostoliques, à la place de S. E. le Cardinal secrétaire d'Etat, afin de permettre à celui-ci de donner plus de loisirs aux graves devoirs de sa charge.

—Deux ouvrages récents de M. Ernesto Bonaiutti, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Rome, ont été mis à l'Index: ils ont comme titres: *L'Origine de l'enseignement augustinien touchant le péché originel et saint Augustin.*

LES FAITS DE LA QUINZAINE

QUEBEC

—Son Eminence le Cardinal Bégin a célébré son quatre-vingtième anniversaire de naissance. Il a dit la messe ce jour-là dans la Chapelle de la Congrégation

du Séminaire. Dieu protège et nous garde notre vénéré Père!

—M. l'abbé Alexandre Vachon, professeur de sciences naturelles à l'Université Laval, a continué, devant l'Institut Canadien, la série des leçons sur la science française au XIXe siècle ouverte par M. l'abbé Simard. Il a fait revivre deux figures de savants: l'abbé René-Just Haüy, le fondateur de la science de la minéralogie, de qui le Musée d'histoire naturelle de l'Université Laval à Québec tient une collection d'échantillons,—et Georges Cuvier, le créateur de la paléontologie, dont les observations et les découvertes ont donné le coup de mort à la fausse théorie des transformistes et des évolutionnistes. Quelques jours auparavant, dans la même chaire, l'Alsacien M. Albert Keim, professeur à l'Université de Paris, avait causé de l'Alsace-Lorraine reconquise.

—Sir Charles Fitzpatrick s'est choisi pour aide-de-camp d'honneur le lieutenant Horace Pérodeau, qui est le fils de l'honorable M. Pérodeau, leader au Conseil Législatif et ministre du cabinet Gouin. Le lieutenant Pérodeau a fait du service outre-mer, dans le 163e bataillon, puis dans l'aviation.

—Congrès des agronomes et des sous-agronomes de la province, à l'Hôtel du Gouvernement.

—Mort de l'honorable M. Ernest de Varennes, Conseiller Législatif pour la division de Bedford, depuis 1905,—et de M. Philippe Vallières, ancien échevin de notre ville, un de nos hommes d'affaires les plus en vue.

CANADA

—Mgr François-Xavier Ross, vicaire général de Rimouski, a été nommé par S. G. Mgr A.-A. Blais, dont l'état de santé inspire des craintes sérieuses, Administrateur du diocèse de Rimouski.

P. S. Mgr Blais est décédé le 23 janvier au soir.

—La cathédrale de Chicoutimi est détruite par le feu. C'est la deuxième fois depuis 1912 que Chicoutimi éprouve pareil malheur. Le temple qui vient d'être rasé par l'incendie avait été inauguré le 25 décembre 1915. Les pertes, qui comprennent celle

de précieux tableaux, sont portées à au delà de \$300,000.

—Mort du R. P. Joseph-Adélarde Dugas, O.M.I., principal de l'École Industrielle de Leuret, en Saskatchewan.

—Nous avons maintenant des renseignements complets sur le grave débat qui a eu lieu, à cette session, à la Législature de Régina, touchant l'enseignement des langues étrangères et celui du français dans les écoles de la Saskatchewan.

La question, introduite le 17, a donné lieu, les 18 et 19 décembre, à la plus vive discussion. La Chambre s'est prononcée contre la suppression du français: une proposition radicale du chef de l'opposition M. MacLean a été, en effet, rejetée, quatre députés seulement votant pour, à la deuxième lecture. Mais, par contre, le *status* de l'enseignement du français a été modifié, à la suggestion du premier ministre M. Martin. L'amendement définitivement adopté permet l'emploi du français comme langue d'enseignement durant la première année de classe,—temps après lequel, sur demande de la commission scolaire, la langue française peut être enseignée, comme sujet d'étude, pendant une heure par jour dans les heures de classe et durant tout le cours scolaire. L'ancien article 177 de la loi scolaire de la Saskatchewan, outre qu'il autorisait, dans certaines limites, l'enseignement des langues autres que l'anglais et le français, permettait d'établir "*un cours primaire en langue française*". Ce cours, qui n'a jamais été défini, donnait d'après l'interprétation, deux ans de français au début du cours, après quoi on pouvait encore enseigner le français de trois heures à trois heures et demie l'après-midi. Le français a donc perdu au changement, dans les débuts du cours. Par contre, il paraît avoir gagné dans la suite....

Les ministres MM. Martin, Dunning, Latta, Motherwell et Langley ont invoqué, pour maintenir le français, les droits historiques des Canadiens-français et l'exemple du meilleur esprit britannique.

Lors de la troisième lecture, aussitôt après les vacances de Noël et du Jour de l'an, M. MacLean est revenu à la charge, mais son amendement, appuyé cette fois par sept députés, fut quand même rejeté. La nouvelle loi, d'après laquelle l'enseignement des langues autres que l'anglais et le français est aboli, entrera en vigueur le 1er mai.

—Le monde ouvrier canadien et américain est loin d'être calme. A Toronto, on s'agite, sous la poussée d'une Ligue dite pour la Défense internationale des ouvriers, en faveur de la libération de Charles Watson et de Henry Cheseman, emprisonnés pour avoir gardé de la littérature séditionnaire. Et, après avoir réclamé la libération de tous les "prisonniers politiques" avec le rappel des arrêts en conseil limitant opportunément la liberté de parole et celle des citoyens, à cause de la vague ascendante de bolchévisme, l'on en vient jusqu'à acclamer Karl Liebknecht et la révo-

lution sociale! Il a été découvert que Brantford, dans l'Ontario, aurait été, depuis un certain temps, le quartier général de la propagande bolchéviste au Canada... Aux Etats-Unis, les forces combinées des I. W. W. et du socialisme révolutionnaire sont de même à l'œuvre. On manœuvre pour s'assurer le contrôle du Congrès du travail tenu à Chicago, en prenant comme mot d'ordre de faire libérer aussi Thomas Mooney et Warren Billings et de constituer un soviet américain. A New-York, le service du contre-espionnage est aux trousses de cinq groupes bolchévistes ayant leurs quartiers dans l'immense cité. Des agents secrets de Lénine et de Trotzky disposeraient de \$500,000 pour leur propagande. Ils ont circulé dans les usines et tenu des conciliabules aboutissant à une Convention de trois jours au *Labor Lyceum*. Mot d'ordre: faisons libérer Emma Goldman, Alexander Berkman, etc., et faisons des soviets. Des Russes sont en tête, et se font suivre par un tas de gens qui ne comprennent rien à la langue des délibérations suprêmes. A Philadelphie, trois résidences sont la proie des bombes anarchistes, annonçant "*la fin du règne des soldats, des juges, des prêtres et des parasites*". Précisément, les particuliers visés sont deux juges et un surintendant de police... On va bien voir quelle contenance feront, devant cette vague de fond, les fameuses "libertés"!

—Le Conseil national des femmes de Kingston demande, à son tour, au gouvernement fédéral d'admettre au Parlement aux mêmes conditions les deux sexes. Et les *Grain Growers*, en Convention à Brandon, au Manitoba, rééditent leur programme radical, depuis leur vieille proposition de libre-échange jusqu'à la législation par le peuple. Et l'on ose se plaindre que la liberté de parole n'existe plus!

—M. Peter Bercovitch, avocat à Montréal et député à notre Législature, joue "un premier rôle" — comme on dit au théâtre—dans la Convention des Juifs Sionistes à Toronto.

—Rentrée des Chambres fédérales le 20 février. Devant la Convention des délégués libéraux de l'est ontarien siégeant à Ottawa, sir Wilfrid Laurier parle de la lutte politique prochaine et fait appel à ses anciens partisans qui se sont rangés avec le gouvernement unioniste. La Convention lui fait confiance et vote une série de résolutions—dans lesquelles il est beaucoup question de démocratie—touchant les soldats retour du front, l'industrie, la presse, la méthode de gouvernement et le tarif. Sur ce dernier point, les délégués se prononcent pour l'admission en franchise du blé, de la farine et de leurs sous-produits, des machines agricoles, industrielles et minières, et pour une réduction générale des taux en vigueur.

—De nouvelles statistiques portent à 60,383 le chiffre des morts de l'armée canadienne au 31 décembre 1918. Le Prince Albert, second fils de S. M. George V, fait maintenant partie de l'état-major de l'armée canadienne, en compagnie de son cousin le

Prince Arthur de Connaught et à l'exemple de son frère aîné, le Prince de Galles. Les pensions aux enfants de nos soldats morts ou blessés dans la guerre sont augmentées.

—M. Harold Fisher est réélu maire d'Ottawa, et M. Samuel Genest, président de la Commission des écoles séparées pour le septième terme. L'adversaire de M. Genest dans le quartier Saint-Georges était Madame E. Lorans, à laquelle son mari a fait une opposition retentissante. Une seule femme a passé: Madame J. Lorne McDougall, candidate à la Commission des écoles protestantes. Les électeurs municipaux ont rejeté un plébiscite sur la municipalisation de la vente du charbon. Par contre, ils ont accepté celle de la Compagnie des Tramways.

A propos, sait-on que M. Beatty, le nouveau président du Pacifique-Canadien, vient de mettre, et fort sagement, dans une réunion au Windsor, à Montréal, le pays en garde contre la poussée de nationalisation des chemins de fer qui nous est imprimée? Le réseau général des voies ferrées de l'Etat doit être désigné dorénavant sous le nom de *Chemins de fer nationaux canadiens*.

—Approbation par le gouvernement canadien du traité conclu récemment entre la Grande-Bretagne et le Chili et le Pérou, lequel pourvoit à l'établissement d'une commission internationale permanente en vue d'assurer la paix. On a pris comme modèle le traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en septembre 1914, à Washington.

—Le gouvernement ontarien fera lui-même à l'avenir le commerce de l'alcool, dans la province d'Ontario.

—Congrès des Coopératives agricoles de la province à Saint-Hyacinthe, c'est-à-dire premier Congrès annuel d'une nouvelle organisation dite *Confédération des Sociétés coopératives paroissiales de la province de Québec*. On a tout de suite reconnu la main habile du directeur de l'Ecole de laiterie, M. O.-E. Dallaire, et de l'apôtre des coopératives M. l'abbé J.-B.-A. Allaire.

—Les représentants de plusieurs municipalités, parmi lesquels M. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, se réunissent à Montréal, chez Campbell, MacMaster et Papineau, avocats, et lancent un mouvement pour la formation d'une union séparée des municipalités de la province de Québec.

ETATS-UNIS

—M. l'abbé Joseph McGrath, curé à Saint-Patrice de Tacoma, et M. l'abbé Edmund Heelan, curé à Fort Dodge, Iowa, sont nommés évêques de Baker City (Orégon) et de Ville-Sioux respectivement.

—Plus des deux tiers des Etats américains ayant accepté par leurs Législatures l'amendement à la Constitution fédérale touchant la prohibition, il n'y a plus rien qui s'oppose à l'entrée en vigueur dans un

an de la loi de prohibition fédérale votée par le Congrès en décembre 1917, loi interdisant la fabrication l'importation et la vente. Cependant, dès le 1er juillet 1919, en vertu d'une mesure de guerre passée l'an dernier, la fabrication et la vente seront interdites par tout le pays.

—Théodore Roosevelt est mort, chez lui, à Oyster Bay, le 6 janvier. Cet homme a joué un rôle considérable parmi ses compatriotes. Né en 1858, membre de la Législature de New-York de 1882 à 1884, promu en 1889 à de hautes fonctions publiques, colonel d'un régiment de cavalerie à la guerre hispano-américaine, gouverneur de l'Etat de New-York de 1898 à 1900, il prit les rênes du pays, en 1901, dans des circonstances tragiques, puisqu'il succédait à McKinley, qui venait de tomber victime de l'anarchiste Czolgosz. Roosevelt fut défait en 1908 par William Howard Taft. C'est alors qu'il organisa le parti progressiste, scindant ainsi le groupe républicain et permettant l'arrivée du démocrate Woodrow Wilson aux élections présidentielles subséquentes. Roosevelt fut ardemment, et dès les débuts, pro-allié dans cette guerre. C'est à sa parole ardente que les Alliés doivent, dans une très large mesure, l'intervention salutaire des Etats-Unis. Tout le pays, le pays officiel comme le pays populaire, a pris le deuil de l'ancien président. M. Wilson s'est fait représenter par une grosse délégation aux funérailles, d'ailleurs très simples, de l'illustre défunt. Et de tous les pays, y compris le Canada, sont venus des messages de sympathies à Madame Roosevelt...

—Grosse grève au port de New-York. Sujet: la journée de huit heures. Les parties ont accepté finalement un arbitrage.

—La Commission sénatoriale du Commerce entre Etats s'est prononcée—tout comme M. Beatty—contre la nationalisation des voies ferrées.

—Mort de M. John-C. Covert, fondateur du *Leader*, de Cleveland, ancien consul à Marseille et à Lyon.

GRANDE BRETAGNE

—Sorti victorieux de l'épreuve électorale, Lloyd George a reformé son cabinet, sans toutefois y apporter de profondes modifications. Lui-même sera premier ministre et premier lord du Trésor. Les autres membres du gouvernement sont: M. Andrew Bonar Law, lord garde du sceau et leader de la Chambre des Communes; le comte Curzon (de Kedleston), président du Conseil et leader de la Chambre des lords; M. George-Nicoll Barnes (ouvrier) et sir Eric Geddes, ministres sans portefeuille; sir Frederick-E. Smith (qui a pris le titre de lord Birkenhead), lord-chancelier; M. Edward Shortt, secrétaire de l'Intérieur; M. Hamar Greenwood, sous-secrétaire; M. Arthur Balfour, secrétaire des Affaires étrangères; M. Cecil Bisshopp Harmsworth, sous-secrétaire; le vicomte Milner, secrétaire des Colonies; M. Winston Spencer Churchill, secrétaire

de la Guerre; le vicomte Peel, sous-secrétaire; M. Henry-V. Forster, secrétaire-financier de la Guerre; M. Edward Montagu, secrétaire des Indes; sir S.-P. Sinha (un Hindou, élevé à la pairie et qui sera le premier sujet des Indes à siéger à la Chambre des Lords), sous-secrétaire; M. Walter Hume Long, premier lord de l'Amirauté; M. Thomas-J. McNamara, secrétaire parlementaire; sir Albert Stanley, président du *Board of Trade*; M. W.-E. Bridgeman, sous-secrétaire; sir Arthur Steel-Maitland, titulaire du département du développement du commerce d'outre-mer et du service des renseignements; M. le docteur Christopher Addison, président du *Local Government Board*; M. Stephen Walsh (ouvrier), secrétaire parlementaire; M. R.-E. Prothero, secrétaire de l'Agriculture; M. Herbert Fisher, ministre de l'Instruction publique; M. Andrew Weir, ministre de l'Approvisionnement; M. George-H. Roberts, commissaire des vivres; sir J.-P. Maclay, ministre du Transport; sir Robert Stevenson, ministre du Travail; sir Laming Worthington-Evans, ministre des Pensions; sir Auckland Geddes, ministre du Service National et de la Reconstruction; le comte de Crawford, chancelier du Duché de Lancaster; sir Alfred Mond, premier commissaire des Travaux Publics; sir Gordon Howard, procureur-général; sir Ernest Pollock, solliciteur-général; M. Albert Holden Illingworth, ministre des postes; sir Joseph Compton-Rickett, trésorier général; M. Austen Chamberlain, chancelier de l'Échiquier; le maréchal French, lord-lieutenant d'Irlande; sir James-Ian MacPherson, secrétaire en chef pour l'Irlande; M. Robert Munro, secrétaire pour l'Écosse. Le nouveau ministère, les sous-secrétaire compris, se compose de 30 unionistes, de 25 libéraux et de 5 travaillistes. Ces derniers ont pour nom: Nicoll Barnes, George Roberts, Stephen Walsh, George-James Wardle et Joseph Parker.

Le parti ouvrier a accepté de constituer l'opposition officielle aux Communes. C'est un fait qui ne s'était pas vu encore, dans l'histoire politique anglaise. Le chef de l'opposition est M. William Adamson, qui fut mineur pendant vingt-sept ans. Il a comme assistant M. John-R. Clynes, l'ancien contrôleur des vivres.

—Du côté irlandais, il ne s'est pas encore produit d'événements violents. Toutefois, il y a bien la séparation politique, que les Sinn Feiners, maîtres du pays, tiennent pour un fait accompli. Le plus grand nombre des anciens chefs Sinn Feiners élus sont encore en prison. En leur absence, les chefs Patrick McCortan, le général Mellows, Diarmuid Lynch et le comte Plunkett sont à l'œuvre. Le docteur McCortan, de Philadelphie, se dit "*l'envoyé du gouvernement provisoire de l'Irlande*". Il a mandé à toutes les ambassades et légations à Washington que l'Irlande avait, le 28 décembre, cessé ses relations avec la métropole. On a décidé de convoquer une Assemblée Constituante. Une réunion du "*Parlement de l'Irlande républicaine*" a été convoquée à Dublin pour demain le 21, jour de

la rentrée des Chambres britanniques. On se contentera, pour l'instant, d'adopter une déclaration d'indépendance et d'en faire part au monde entier. Le professeur de Valera, le comte Plunkett et M. Arthur Griffiths ont été choisis comme délégués de l'Irlande à la Conférence de la paix. La police est allée saisir, aux quartiers-généraux des Sinn Feiners à Dublin, des pamphlets révolutionnaires. Puis elle est descendue au journal *Nationalty*, l'organe des Sinn Feiners.

À Montréal, les Irlandais, rassemblés au Monument National, le 9, sous la présidence de M. le docteur J.-K. Foran, demandent l'autonomie de l'Irlande et envoient des résolutions dans ce sens à sir Robert Borden et au président Wilson. Sir Wilfrid Laurier et M. Henri Bourassa adressent à l'assemblée des messages sympathiques. Dans le sien, M. Bourassa déclare que la maladie l'empêche d'être présent à l'assemblée, et il ajoute: "*Par principe, conviction et sympathie, je suis de tout cœur et d'esprit avec tous les vrais Irlandais qui demandent pour leur noble et héroïque mère-patrie la plénitude de son indépendance nationale. Nation de droit, l'Irlande veut et doit être une nation de fait, comme la Belgique, la Serbie, la Pologne et le Canada, quand la nation canadienne aura reconquis l'orgueil, l'esprit national à un degré suffisant pour mériter le respect de soi-même et le respect des autres nations.*"...

—Mort de M. Cecil-Edward Chesterton, un écrivain anglais bien connu converti comme son frère l'humoriste G.-K. Chesterton. Avec M. Hilaire Belloc, il a rédigé *l'Eye Witness*, puis le *New Witness*. Il a aussi composé plusieurs ouvrages. Il avait comme nom de plume John-K. Prothero.

FRANCE

—La date de la Conférence de la paix proprement dite n'est plus maintenant bien éloignée: c'est samedi, le 18, à 3 heures de l'après-midi, au ministère des Affaires étrangères à Paris, que se sont ouvertes, en effet, les Conférences plénières préliminaires du Congrès. M. Stephen Pichon a reçu chez lui les diverses délégations. Le discours d'ouverture a été prononcé par le président Poincaré, auquel M. Clemenceau a succédé au fauteuil présidentiel, comme chef de la délégation française. La question des délégués est à peu près résolue, et—fait très important—notre pays sera directement représenté, quoique, étant une colonie, le Canada n'ait pas encore juridiquement le droit de décider de sa politique extérieure. La France, l'Angleterre, les États-Unis, l'Italie et le Japon auront cinq délégués; le Canada, l'Australie, le Sud-Africain et l'Inde en auront deux, tout comme la Belgique, la Chine, la Pologne, le Portugal, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie et la Serbie; le Brésil en comptera trois; la Nouvelle-Zélande, le Siam, Cuba, le Guatemala, Haïti, le Honduras, la république de Sibérie, le Nicaragua, la république de Panama et le Monténégro en

auront un. Chaque délégation forme un tout et le nombre des délégués n'a aucune influence sur sa position à la Conférence. On connaîtra bientôt la liste définitive de ceux qui auront à s'asseoir autour du tapis vert. Une grosse question, avec nos mœurs ultra-démocratiques, est celle de la publicité. On publiera chaque jour un communiqué officiel ne disant que ce qu'il faudra. Et c'est une excellente méthode. Le communiqué officiel contiendra le certain: le reste sera verbiage, et même fantaisie, de journalistes. Nous allons passer par une phase difficile, à cause du régime de presse, c'est-à-dire de sensation et d'indiscrétion, dont nous sommes affligés. Au moins on a eu la bonne pensée d'instituer un secret relatif. C'est fort bien, car l'Allemagne, foyer d'intrigue est à la porte... Le Conseil suprême des Alliés a tenu depuis dimanche, le 12, des séances préparatoires à l'ère des Conférences plénières dans laquelle nous voici entrés.

—Discrètement, on vient de commémorer à Paris le centenaire de naissance d'Eugène Vuillot. Louis Vuillot fut journaliste,—et quel journaliste!—mais il écrivit aussi quantité d'ouvrages justement célèbres. Eugène, son frère et son collaborateur fut presque uniquement journaliste. Il n'a guère donné, à part l'article régulier, que sa *Vie de Louis Vuillot*, qui est, pourtant, un substantiel ouvrage et un ouvrage d'un grand prix. Mais ce fut un polémiste dont la foi ne le cédait point à celle de son frère, et il n'est que juste d'associer ce fleuron à celui d'un beau talent de plume dans l'hommage qui est dû à sa vie et à ses écrits.

—*L'Univers* conte que c'est dû à une jalouse intervention maçonnique si Castelnau n'a pas le bâton de maréchal que lui méritent ses victoires et que les dépêches lui avaient promis...

—Etienne Lamy est mort. C'était un des meilleurs écrivains de la France contemporaines. On lui doit bon nombre d'ouvrages, entre autres, *Le Tiers parti*, *L'Assemblée nationale et la Dissolution*, *Etudes sur le second Empire*, *La France du Levant*. Il avait lu sur la langue française, à notre grand Congrès de 1912, un magnifique discours. L'Académie française l'avait nommé en 1913, son secrétaire perpétuel. M. Lamy avait joué un rôle politique, de 1871 à 1880.

—Mort du député Louis Turmel, accusé d'intelligence avec l'ennemi, et logé pour ce fait en prison au mois de juillet 1918.

ITALIE

—M. Wilson est arrivé à Rome le 3 dans la matinée. Il a été reçu à la gare par le roi et la reine. Il a été aussi acclamé au Parlement italien, par les deux Chambres assemblées. La ville de Rome lui a décerné le titre de citoyen, et l'Académie Royale des Sciences l'a admis parmi ses membres.

—Démission partielle du cabinet italien. Six ministres, dont ceux de la marine et de la guerre, tournent le dos à M. Orlando. D'après les dépêches,

le conflit roulait sur la question des revendications italiennes à la Conférence de la paix.

ALLEMAGNE

—Les Alliés ont consenti à une prolongation de l'armistice, lequel expirait le 17 janvier. Mais ils ont imposé à l'ennemi des conditions supplémentaires, très importantes. L'Allemagne devra: 1o payer une indemnité pour le meurtre et le mauvais traitement des prisonniers alliés; 2o restituer l'outillage et les marchandises volées en France et en Belgique; 3o transporter en lieu sûr, probablement à Francfort, pour \$500,000,000 d'or allemand; 4o rendre sa marine de commerce, évaluée à 4 millions de tonnes, afin de permettre aux Alliés de secourir les nations dans le besoin; 5o rendre ou détruire tous les sous-marins qui n'ont pas été rendus et n'en plus construire à l'avenir.

—Le gros événement de la quinzaine est le coup manqué de Karl Liebknecht, le chef des Spartacistes, qui voulait renverser le gouvernement Ebert-Schiedemann et installer à Berlin un gouvernement maximaliste. Pendant une semaine, la guerre civile sanglante a fait rage dans les rues de Berlin. Les édifices publics et privés ont eu un aspect de forteresses garnies de mitrailleuses. Il y a eu des centaines de morts, au dire des dépêches. Et finalement, Liebknecht et son lieutenant féminin, Rosa Luxembourg, auraient été tués. *La Vie Canadienne* a publié des notes sur le fameux agitateur. Rosa Luxembourg est une ancienne rédactrice du *Vorwaerts*. Comme son compagnon, elle a fait maintes fois de la prison. Aux débuts de la mêlée, les Spartacistes ont pu s'emparer, disent les dépêches, des bureaux de l'agence Wolf, du *Vorwaerts*, du *Tageblatt*, du *Vossische Zeitung*, du *Lokal Anzeiger*, du *Zeitung-Am-Mittag*, et du *Volks-Zeitung*. Ils ont fini par être complètement vaincus. Le *Drapeau Rouge* a été saisi, Meyer, Ledebour et le fils de Liebknecht ont été logés en prison, alors que d'autres turbulents, en bon nombre, auraient été, sur la fin, passés par les armes. Eichorn, le chef de police spartaciste, a cédé la place à Richter, chef loyal au gouvernement. La révolution de Berlin s'est répercutée dans plusieurs centres, où elle a été réprimée également à Dresde, Hambourg, Dusseldorf, Mulheim, Stuttgart, etc.

—Le règne de Kurt Eisner, en Bavière, est-il achevé? Si les dépêches disent vrai, les récentes élections dans cet Etat ont mis en ligne les forces suivantes: 102 députés du Centre (sur 156), seulement 50 députés socialistes majoritaires (partisans d'Eisner) et 4 députés bolchévisants... Mais les nouvelles d'Allemagne sont bien fragmentaires.

—L'ancien chancelier von Hertling, prédécesseur immédiat de Max de Bade, est mort. C'était un professeur, occupé de choses universitaires en même temps que de politique. Il joua un rôle au Reichstag, puis en Bavière.

AILLEURS

—Un coup d'Etat à Varsovie, dirigé par le prince Eustache Sapieha-Rozanski, au profit des partis conservateurs et libéraux contre le gouvernement exclusivement socialiste du général Pilsudski, manque le but. Le pianiste polonais Paderewski, rentré à Varsovie, veut, de son côté, prendre part à la formation d'un nouveau ministère. Tout comme le docteur Kramarsz, le premier ministre tchéco-slovaque, il vient près de tomber sous les balles d'un assassin.

—Arrestation de Lénine par son collègue Trotzky. Soyons sceptiques, car il pourrait bien se faire que l'agitateur maximaliste en question ait simplement filé vers quelque foyer bolchéviste extérieur, afin d'y attiser la propagande révolutionnaire. Il aurait atterri en Espagne, où le mouvement pour l'autonomie de la

Catalogne est si sérieux, que le gouvernement aurait décidé de suspendre les garanties constitutionnelles dans la province de Barcelone.

—La Grande Duchesse de Luxembourg abdique, la république est proclamée et dure six heures, après quoi la princesse Charlotte, la plus âgée des sœurs de Marie-Adélaïde, monte sur le trône.

—Mort du docteur Rodriguez Alvez, président du Brésil.

—Le gouvernement portugais vient à bout d'une insurrection révolutionnaire qui éclatè à Oporto, Villa-Réal et Santarem.

—Le bolchévisme se fait jour au Pérou et en Argentine, où il allume la grève générale. En Argentine, surtout, la situation devient inquiétante et ne s'améliore que par la dictature militaire du général Dellapiane.



Shakespeare et M. Abel Lefranc



M. Abel Lefranc n'est pas un inconnu pour nous. On sait qu'il est professeur au collège de France et qu'il a victorieusement disputé à Brunetière le poste de secrétaire de cette institution. Il est venu chez nous, a fait, je crois une conférence à Québec et a pris à Montréal un dîner dont les convives ont gardé le meilleur souvenir. Enfin on sait—ou l'on devrait savoir,—qu'il a prouvé par A plus B, (mais plus longuement,) que le *Pantagruel* de Rabelais n'est qu'un démarguage des voyages de Jacques Cartier.

M. Lefranc ne s'arrête pas en si beau chemin. Dans le *Petit Parisien* du 3 décembre 1918, il annonce à ses lecteurs qu'il va publier chez Payot, deux volumes in-16 où il démontrera que le théâtre jusqu'à ce jour attribué—oh! pas sans contestations!—à Shakespeare, est l'œuvre d'un autre, et—ce qui est plus nouveau—que cet autre est William Stanley, ancêtre de Lord Derby, et par conséquent de notre ancien gouverneur-général, Lord Stanley de Preston.

Je laisse du reste à l'auteur présenter sa thèse.

“Les résultats, dit-il, auxquels m'ont conduit les études et recherches qui en forment la substance (il parle des deux volumes), peuvent être résumés dans les trois thèses suivantes:

“1o—Les ouvrages dramatiques et autres qui ont été joués et publiés, depuis les dernières années du XVI^e siècle, sous le nom de l'acteur William Shakespeare ne peuvent en aucune manière avoir été composés par ce personnage.

“2o—L'auteur véritable de ces œuvres était, selon toute évidence, un membre de l'aristocratie anglaise, qui a voulu rester caché.

“3o—Une réunion extraordinaire de concordances, d'inductions et de faits positifs nous donnent le

“droit de penser que les pièces de théâtre et les autres compositions poétiques attribuées à William Shakespeare sont, en réalité, l'œuvre de William Stanley, sixième comte de Derby (1561-1642).”

Après cet exposé suit un résumé, couvrant une colonne et demie, des incidents de la vie de William Stanley, qui permettent de lui attribuer les œuvres dites de Shakespeare. Je laisse de nouveau la parole à l'auteur:

“Les concordances sont parfaites sur toute la ligne. William Stanley a voyagé longuement en France, en Italie et ailleurs. Il s'est occupé avec passion de théâtre et nous savons de source sûre, qu'il a composé pour les comédiens professionnels des ouvrages dramatiques qui n'ont jamais été retrouvés. Le culte du théâtre était, d'ailleurs, héréditaire dans sa famille. Il a entretenu une troupe d'acteurs, comme son père et comme son frère aîné, Ferdinando, cinquième comte de Derby, et c'est justement dans la troupe de celui-ci qu'a longtemps joué l'acteur Shakespeare, dont notre William a pris le nom.”

On le voit, Shakespeare aurait été l'Americ Vespuce de ce Christophe Colomb du théâtre moderne.

M. Abel Lefranc nous signale ensuite certains faits: le *Richard III* prédit l'avènement de la famille des Stanley; le *Songe d'une nuit d'été* a été joué pour la première fois au mariage de son auteur; l'épisode de Bottom évoque les représentations populaires données à la Saint-Jean (Midsummer) à Chester, séjour de prédilection de William Stanley; *Le Marchand de Venise* et surtout *La Tempête* “correspondent, dit Lefranc, à des périodes ou à des événements caractéristiques de la vie du même personnage,” lequel

s'est représenté, paraît-il, dans le Jacques de *Comme il vous plaira*.

Tout cela est fort intéressant. J'achèterai les deux volumes, si mes créanciers me le permettent, et je les lirai, s'il plaît à Dieu.

Seulement, si M. Lefranc a raison, quel chambardement dans la littérature!

Prenons, par exemple, la conversation entre Victor Hugo et son fils, à leur arrivée à Guernesey:

"Et que ferez-vous, mon père?"

—Je regarderai l'océan. Et toi, mon fils?"

"—Moi, je traduirai Shakespeare."

Cela est plein, et fait une belle figure. Hugo fils aurait-il osé dire avec la même assurance, et pour une fin de chapitre:—"Je traduirai Stanley"? Pour l'harmonie de la phrase, il aurait fallu un autre nom: Boccace, par exemple! Seulement, Boccace n'aurait pas justifié le chapitre suivant: "Il y a des hommes océans, en effet." Il aurait fallu trouver autre chose!

Pour les poètes, c'est encore pire. Prenons Musset, par exemple:

"Aimerais-tu les fleurs, les prés et la verdure,

"Les sonnets de Pétrarque et le chant des oiseaux,

"Michel Ange et les arts, Shakespeare et la nature,

"Si tu n'y retrouvais quelques anciens sanglots?"

Comme le médecin de Molière, nous devons changer tout cela, et il faudra trouver quelqu'un d'autre pour prendre la place de Shakespeare,—pardon, de Stanley?

Mais voici bien pire: un sonnet, de Sainte Beuve, je crois:

"Ne ris pas du sonnet, ô critique moqueur:

"Par amour autrefois en fit le grand Shakespeare..."

Cela ne sera pas commode de changer quatre rimes!

Il y a encore le sonnet de Rostand à Sarah Bernhardt:

"Mais aussi tu sais bien, Sarah, que quelquefois

"Tu sens furtivement se poser, quand tu joues,

"Les lèvres de Shakespeare aux bagues de tes doigts."

Il se trouve que le numéro du *Petit Parisien* qui contient l'article de Lefranc annonce également la mort de l'auteur de *La Samaritaine*. Parions tout de même que, s'il eût vécu, il eût pris son parti de changement inattendu: et écrit bravement:

"Les lèvres de Stanley aux bagues de tes doigts."

Enfin il y a un poème de Catulle Mendès, je crois,—*Le Sourd*, dont je renonce à démarquer le dernier vers:

"Pauvre sourd, hélas! moi, je lis Shakespeare."

Arrivé à un certain âge, on ne change pas facilement ses lectures!

Enfin, attendons les deux livres de chez Payot. Voyons d'abord si M. Lefranc a raison: ensuite nous verrons ce qu'il y aura à faire des textes qui contiennent mal à propos le nom de Shakespeare.

E.-FABRE SURVEYER.



IMPRESSIONS D'AMÉRIQUE



Mgr Baudrillart a bien voulu nous communiquer quelques-unes des impressions de son voyage aux Etats-Unis, et il nous autorise à faire part à nos lecteurs d'une partie de notre entretien.

—Monseigneur, lui avons-nous demandé, nous aimerions savoir comment la mission ecclésiastique française a été accueillie aux Etats-Unis.

—Je ne puis mieux vous exprimer notre reconnaissance profonde pour l'accueil et les attentions des Américains qu'en déclarant que "rien n'a égalé la cordialité des sentiments exprimés sinon la largeur de l'hospitalité".

Les autorités publiques n'ont pas été les moins sympathiques. A la veille de notre départ, la municipalité de New-York a voulu nous recevoir solennellement à l'Hôtel de Ville. M. le maire nous a fait prendre à notre hôtel en automobile, et nous avons été escortés jusqu'à City Hall par un détachement de soldats appartenant à la marine, à l'infanterie et à la cavalerie. Pendant une heure et demie, la circulation a été suspendue dans le quartier des affaires.

A l'Hôtel de Ville, plusieurs discours ont été

prononcés: Mgr Julien a parlé au nom de la France, et Mgr Carton de Wiart au nom de la Belgique.

Nous avons inscrit nos noms dans le Livre d'or de l'Hôtel de Ville, après quoi M. le maire nous a offert un banquet de 600 couverts, banquet démocratique auquel se sont assis les policiers qui nous escortaient avec les principaux représentants de la cité.

Détail intéressant: c'était un vendredi, et bien que la plupart des convives fussent protestants, le repas qu'on nous a servi était exclusivement maigre. Mgr Hayes a félicité ses compatriotes protestants de cette délicate attention envers des prélats catholiques.

A la fin du banquet, deux superbes drapeaux, français et américain, nous ont été offerts.

—Tout cela, Monseigneur, est très intéressant et nous prouve une fois de plus que nous avons aux Etats-Unis des amis sincères. Mais pensez-vous qu'il y ait unanimité? Une partie notable de la nation est formée de citoyens d'origine allemande et irlandaise. De leur côté, n'y a-t-il pas quelque antipathie contre la France?

—Parlons d'abord des Allemands. Nous n'étions pas rassurés nous-mêmes à leur sujet; mais il a fallu nous rendre à l'évidence. Ils sont avec nous.

Un fait vous en dira plus long sur ce point.

Mgr l'évêque de Toledo, d'origine allemande, nous a stupéfaits par un discours de bienvenue, dans lequel il a proclamé le bon droit de la France dans cette guerre, et a déclaré que l'unique responsable était l'empereur Guillaume. Pour nous signifier mieux encore ses dispositions sympathiques envers la France, il a réuni, à notre occasion, les Français de Toledo et invité un Père Marianite français à parler au nom de tout son clergé.

Nous avons pu nous convaincre que l'attitude bienveillante de l'évêque de Toledo est celle des Allemands d'Amérique pris dans leur ensemble. Ils sont confondus du rôle de l'Allemagne et reconnaissent qu'elle a été le jouet du rêve pangermaniste. Rien ne peut exprimer leur colère contre les Hohenzollern reconnus comme les grands responsables.

—Vous avez dit le mot, Monseigneur, cela peut paraître stupéfiant. Mais faut-il conclure de là que ces Allemands n'ont conservé aucune affection envers leur patrie d'origine et sont disposés à en abandonner les intérêts?

—Nullement, et voici la thèse actuellement en faveur chez eux.

L'Allemagne a eu de grands torts, et elle les expie cruellement. Mais les alliés ne doivent pas prendre à son égard l'attitude qu'ils lui ont reprochée. C'est une nation chrétienne dans son ensemble, que des chrétiens doivent traiter chrétiennement.

On a quelque motif de croire que ces raisons ont influencé M. Wilson lui-même.

Nous qui avons vu de près les atrocités des Allemands, nous avons peine à les accepter; mais il faut se rendre compte que le peuple d'Amérique n'a rien vu. Même à l'heure présente, nos amis les plus dévoués ne peuvent admettre l'authenticité de certains récits. Il leur semble impossible de croire que des hommes doués de raison aient pu commettre certains actes que les nécessités de la guerre n'expliquent aucunement. Et quand on leur fournit des preuves, surtout s'il s'agit de simples soldats, ils atténuent leur responsabilité en disant: "Ils étaient ivres".

J'arrive aux Irlandais américains. Ils attendent beaucoup de M. Wilson. Ils n'approuvent pas les menées révolutionnaires de l'Irlande; mais ils aiment passionnément leur patrie et leur race, et ils sont convaincus que, puisque la paix mettra fin aux grandes injustices, elle mettra fin aussi à certaines souffrances de l'Irlande.

—Aiment-ils la France?

—Oui, ils l'aiment, et en général un mot suffit pour réveiller les vieilles sympathies. Néanmoins, la politique religieuse de nos gouvernants a laissé

des traces profondes, et je vous répéterai, la main sur la conscience, la parole souvent entendue là-bas:

"La France est aujourd'hui moralement au pinacle; mais, de grâce, qu'elle ne retombe pas dans l'opinion publique des autres nations là où elle était avant la guerre. Et, pour qu'elle y retombe, il suffirait que le gouvernement français retombe dans ses errements d'avant-guerre à l'égard de l'Eglise".

—On croit donc, Monseigneur, qu'il y a eu quelque chose de changé chez nous, par rapport à la religion?

—Oui. On ne peut croire, et ici je parle des catholiques—comme des protestants, qu'après les exemples admirables de patriotisme donnés par nos religieux, on veuille encore, après la guerre, les mettre dans la nécessité de s'exiler.

Je vous parle des religieux. C'est qu'en effet, j'ai pu constater aux Etats-Unis, comme en Espagne précédemment, que la question des religieux expulsés ou réduits à s'expatrier frappe l'opinion beaucoup plus que d'autres question plus générales, comme serait la rupture du Concordat.

En Amérique plus encore qu'en Espagne, les religieux français ont fondé des œuvres capitales qui font l'admiration de tous, et ces Français, même expulsés, ont gardé un tel patriotisme que les Américains en sont très frappés. En visitant plusieurs couvents ou collèges, j'ai vu des religieuses anciennes qui avaient un petit drapeau français suspendu au mur de leur cellule. Je les ai vues elles que la France force à s'exiler, chanter et faire chanter la *Marseillaise* par leurs élèves, et pleurer d'émotion à l'annonce de la prochaine victoire de la France.

Je puis le dire aussi des religieux. J'ai gardé surtout le souvenir des Pères de Sainte-Croix de l'Université Notre-Dame, dans l'Indiana qui furent jadis chassés de Nevilly. Avec quel attendrissement ne parlaient-ils pas de la France à commencer par le T. R. P. Français, leur Supérieur général qui fut jadis supérieur de l'institution Sainte-Croix, à Neuilly.

—Monseigneur, tout cela est bien réconfortant et légitime notre ferme espérance que les lois antireligieuses seront rapportées après la guerre.

—Espérons-le. Nos amis d'Amérique et de partout y comptent, et si le contraire arrivait, ils seraient cruellement déçus.

—J'aurais maintenant une question un peu différente à vous poser. Vous avez dit, hier, à l'assemblée des évêques, les développements vraiment gigantesques que prend en Amérique l'enseignement. Si on en juge par les moyens dont dispose l'Amérique elle est sur le point d'absorber toute la vie intellectuelle du monde.

—Comment avez-vous pu conclure cela de mes paroles? Oui, il est vrai, les Etats-Unis ont une organisation scolaire vraiment grandiose. Mais remarquez bien que l'enseignement donné avec tant de profusion est surtout un enseignement primaire.

Jusqu'à l'âge de 18 ans les études classiques ne sont pas abordées, et la grande majorité des Américains se contente de cette première formation.

L'enseignement classique se donne seulement dans les Universités, et à un âge où sa valeur éducative n'a plus la même efficacité.

Il faut reconnaître que l'école américaine est un puissant instrument de la démocratie. La discipline de l'école avec ses mouvements d'ensemble, l'exécution de certains chants religieux ou patriotiques, reste la discipline des masses et conserve aux foules américaines cette docilité d'écoliers qui fait notre admiration. C'est aussi un moyen d'opérer la fusion de tant de races diverses. Pensez qu'à Chicago il y a des catholiques appartenant à vingt-six nationalités différentes.

—Alors, Monseigneur, vous pensez que la France n'a rien à envier à l'Amérique du côté de l'enseignement?

—Non, assurément, au point de vue des pro-

grammes et des méthodes. Notre enseignement est certainement supérieur à celui des Américains, par le seul fait que les études classiques ont encore chez nous la place principale. Il est seulement à désirer que les Français reconnaissent l'importance de l'enseignement sous toutes ses formes et des sacrifices qu'il faut lui consentir. A ce point de vue, les Américains nous donnent l'exemple.

Tels sont les principaux points que nous avons touchés dans cette intéressante conversation, qui se serait sans doute prolongée—il y aurait encore tant à dire, et Mgr Baudrillart dit si bien les choses—si le temps avait permis de prolonger l'entretien. Nous remercions de tout cœur l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris de la bonne grâce avec laquelle il s'est prêté à satisfaire notre curiosité.

M. VINCENT.

La Croix.



LE DISPARU



Si vous voulez une scène vécue, en voici une :

Elle se passe hier, entre chien et loup, boulevard de Clichy.

Un gros camionneur, en blouse bleue, décharge placidement des carreaux de plâtre.

Sur le trottoir des groupes joyeux... On vient de fêter le roi d'Angleterre... et comment !... Dans cette gaieté, un homme hâve, décharné, grisonnant... veste limée d'artilleur, pantalon effrangé sur des souliers qui n'en peuvent plus...

Est-ce un soldat ou un civil? En tous cas c'est quelqu'un qui a immensément souffert.

Il va, il vient, indécis... fixant avec obstination une fenêtre éclairée, là-haut, à un cinquième étage...

* * *

Brusquement, il s'adresse au camionneur :

—Dis donc, vieux...?

—Quoi...? fait l'homme, une pile de carreaux dans les mains.

—Veux-tu me rendre un service...?

—Si c'est possible...? A un poilu, on ne dit jamais non...

—Voilà... J'arrive d'Allemagne... J'ai débarqué ce matin à la gare du Nord... Je ne connais plus personne... Depuis trois ans j'étais prisonnier *sans pouvoir écrire ni recevoir aucune lettre*.

—Alors, c'est vrai, ça...?

—Si c'est vrai !... Ma mère, déjà malade à mon départ, me croit mort. Si j'arrive brusquement, je vais la tuer. Veux-tu y passer le premier... pour l'avertir "en douce"...?

—Où qu'elle demeure, ta mère...?

—Tu vois, là-haut, cette fenêtre éclairée... c'est là qu'elle habite avec ma sœur... C'est une affaire de cinq minutes, aller et retour...

L'homme secoue ses mains blanches de poussière rajuste sa casquette :

—T'en fais pas... on y va !

—Tu vois la chose ?...

—Parfaitement !

* * *

Côte à côte, les deux hommes traversent le boulevard.

—Alors, les Boches, toi, au juste, qu'est-ce que tu en penses...?

—Ce que j'en pense...? Et l'homme lève le poing en un geste qui en dit long !

—C'est là ta maison ?

—Oui, c'est là...

—Je monte le premier... Tu me suis... je t'appellerai...

—Vas-y doucement surtout !

—T'en fais pas !... .

Et le camionneur s'engage dans un petit escalier noir et moiteux qu'il emplit presque.

En se hissant marche à marche, il se fait à lui-même une sorte de répétition : Je frappe... j'entre... et je leur dis comme ça doucement "Voilà... Votre fils, il n'est pas mort !..." ou plutôt... si je venais de mander des nouvelles...? J'ai beaucoup connu le poilu je passais là sur le bonlevard... alors je monte !... seulement comment qu'il s'appelle... ?

Et quand il se pose cette question, le camionneur est déjà au cinquième, devant une petite porte à gauche... c'est celle-là... Voyons... ? s'agit d'avoir du doigté !... Bah !... ça lui viendra quand il y sera !... Il frappe...

—Entrez... répond une voix.

* * *

Le voici dans une petite chambre éclairée d'une lampe à pétrole, devant deux femmes en deuil assises auprès d'une machine à coudre. L'une, âgée et fatiguée ; l'autre, grande jeune fille au yeux très noirs dans une figure très blanche.

Elles se sont arrêtées de travailler, et, l'étoffe aux doigts, regardent l'homme qui reste là, gêné, se tamponnant le front, sa lourde casquette bordée de cuivre à la main.

—Vous désirez, Monsieur... ?

—Mais... vous parler... Madame !

—Et de quoi... ?

—De quoi !... de quoi !... d'une chose qui vous intéresse beaucoup !...

Celle qui doit être la mère secoue la tête ;

—Rien, Monsieur, ne nous intéresse plus ici-bas.

—Allons !... allons !... faut pas être comme ça !... faut de la volonté !... faut du courage dans la vie !...

Mais devant ces deux figures douloureuses... devant ces yeux qui le fixent, le camionneur ne peut pas trouver sa transition. Il détourne la tête et aperçoit un grand crucifix au chevet du lit.

Ça, c'est le filon !... Et lui, qui n'a jamais mis les pieds à l'église depuis peut-être vingt ans, s'écrie triomphalement en montrant le crucifix.

—Je suis sûr que vous le priez, Celui-là !...

—Certainement, répond la jeune fille, nous le prions... soir et matin... Mais où voulez-vous en venir ?

—Où je veux en venir?... Eh bien ! je veux en venir à ceci : qu'il vous a exaucées !...

—Nous ne lui demandons que la résignation...

—S'agit pas de ça !... puisque je vous dis qu'il vous a exaucées !... et rudement !...

Les deux femmes se regardent... De quoi se mêle-t-il, cet individu... ? A qui ont-elles affaire ?...

—Mais je vous réitère qu'il vous a exaucées !... Comprenez-vous ? Non, mais comprenez-moi ?... je suis pourtant clair, tonnerre de Brest !... *Il vit !*...

* * *

Les femmes sont debout, frémissantes, les mains tendues...

—Mon fils... ?

—Mon frère. ?

—Oui, votre fils ! votre frère ! votre poilu, quoi !

—Il vit ?

—S'il vit ! Il est même... Non, on ne peut pas dire qu'il soit costaud ! Mais enfin il vit !

—Vous en êtes sûr ?

—*Je l'ai vu !* .

—Où... ? quand... ?

—Mais tout à l'heure !...

Les grandes douleurs sont muettes, les immenses joies aussi.

Les deux femmes pleurent silencieusement, affaissées sur une chaise... le camionneur y va de sa larme, lui aussi. De temps en temps, un cri d'inquiétude surgit :

—Mais voici trois ans que nous sommes sans nouvelles... ? Surtout, pas de fausse joie !... C'est bien lui... ? Vous en avez la preuve... ?

—La preuve ? Attendez un peu !... je vais vous l'amener, la preuve !...

Et, se précipitant sur le palier, le camionneur crie d'une voix tonnante.

—Arrive maintenant... ça y est !...

* * *

La phrase n'est pas finie, que le prisonnier émerge dans le carré de lumière.

—Maman !...

—Mon grand !... c'est lui !... c'est toi !...

—Oui, c'est moi !...

En un instant, la mansarde de misère devient un paradis... Il s'y passe ce qui doit se passer chaque jour dans le ciel bleu : tout est oublié, fini, sous le regard du Christ qui semble sourire du haut de sa croix, et répéter la parole éternelle : *Bienheureux ceux qui pleurent ! Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car ils seront consolés !*...

* * *

Quelques instants, le camionneur contemple la scène... Puis, remettant sa casquette avec un large sourire de satisfaction, il disparaît discrètement.

Mais, en descendant l'escalier, il ne cesse de répéter en sa bonne âme de peuple :

—Des commissions comme ça, moi, je voudrais en faire tous les jours !...

PIERRE L'ERMITE

La Croix.

PENSÉES

Vous m'avez ôté le ciel, s'écriait Pierre Leroux, donnez-moi la terre.

Dans la famille chrétienne, l'autorité est en haut, l'obéissance en bas, le dévouement au milieu, et Jésus-Christ partout.

R. P. FÉLIX.

NOTES D'UN SOLDAT



Ce que les Allemands ne comprennent pas



Des officiers allemands devaient, voici une quinzaine, rencontrer dans nos lignes, à Charleville, des officiers français. Les nôtres ne les trouvèrent qu'à Marche, en zone encore allemande. Les Boches étaient bien venus au rendez-vous, le matin; mais l'accueil hostile de la population les avait fait rentrer chez eux. "Nous ne comprenons pas cette attitude, dirent-ils. Nous ne sommes plus vos ennemis, puisque nous sommes en république. Et nous aurions eu tant de plaisir à revoir Charleville, où nous avons si agréablement vécu deux années!"

Entre eux et nous, le fossé est si profond qu'ils ne le voient pas. Ils croient ou feignent de croire que la haine mise par eux au cœur des envahis est un simple effet de la guerre et qui doit disparaître avec elle. Ils entendraient les habitants de nos régions libérées sortir les rancunes lentement accumulées au fond d'eux-mêmes, qu'ils ne saisiraient pas encore. La haine qu'ils ont créée va beaucoup plus loin que le souvenir des atrocités de la guerre; elle existe dans l'Alsace-Lorraine intacte et dans la Belgique, pourtant bien moins mutilée que notre Nord; elle va jusqu'au Boche même, auquel ceux qui l'ont subi ne pardonnent pas d'être ce qu'il est.

Le Boche a tué, incendié, pillé; c'est sa guerre. En 1914, à Dinant, il fusillait sept cents hommes, femmes et enfants pêle-mêle, il assassinait dans son salon M. Poncelet, devant sa femme et ses sept enfants à genoux. En 1916, à Hirson, le chef du fort, premier soldat Wach, rouait les prisonniers civils à coups de matraque en caoutchouc, au point qu'on les entendait hurler du dehors, et jusqu'à les abandonner moribonds sur le sol. Le Boche ivre est une brute sanguinaire et la victoire est une griserie. Mais le Boche a écrit, dans son dixième commandement du soldat: "Soyez durs pour l'ennemi. Il vaut mieux laisser cent femmes et enfants de l'ennemi mourir de faim que de laisser souffrir un seul soldat allemand". Cela c'est la vérité de sa nature, l'âme organisatrice des tortures méthodiques et de l'hypocrisie dans la corruption.

Tortionnaire, il le fut par ordre et avec ordre. Il réquisitionnait tous les produits de la terre et conseillait aux gens de cultiver pour eux leurs jardins. Les légumes et les fruits des potagers une fois mûrs, il s'en emparait avec un gros rire. Et comme nos compatriotes, nourris de soupe d'orties, tenaient quand même, le cri de rage de leur administration était poussé par le major de cantonnement de Martigny: "Ces cochons de Français, impossible de les faire crever. Voilà qu'ils se mettent à manger de l'herbe, comme les vaches!"

L'occupation a été l'entente secrète d'un peuple pour en anéantir sournoisement un autre dans ses forces matérielles et dans ses forces morales. Le Boche s'en est pris d'abord à la jeunesse. Garçons de dix ans, parfois de cinq, filles de huit ou douze, étaient requis en colonnes, sous la surveillance de soldats, pour cueillir des mûres, des airelles, des aubépines, des feuilles de chêne ou des fougères. Le Boche en faisait des confitures, du tabac, de la litière ou du fourrage à chevaux. Il en faisait surtout un procédé de désorganisation des familles, guidé par son instinct délétère vers ce fondement sacré de notre vie nationale et assez sot pour espérer dompter nos petits en les isolant. Nos gamins, qui ne mettaient pas de chapeau afin de ne pas saluer les officiers, remplissaient leurs corbeilles de mûres vertes ou rouges et subissaient bravement les coups quand leurs gencives et leur langue noire décelaient aux Boches qu'ils avaient mangé les fruits mûrs.

Mais le génie corrupteur du Boche s'attaqua surtout aux jeunes filles. Son premier soin fut de les arracher à leurs parents. Il les parquait en troupeaux dans les bois, à proximité des cantonnements. Ou bien il en prenait cinquante à Trelon qu'il envoyait à Vervins, cent à Vervins qu'il expédiait à Trelon, et les rassemblait dans des granges donnant sur d'autres où logeaient des soldats. A Hirson, à Laon, il en affectait d'office comme ordonnances aux officiers. Ses gendarmes, ses services d'étape lui tenaient lieu de rabatteurs.

Et le commandement qui ordonnait cet état de choses poussait le cynisme jusqu'à en paraître scandalisé. Il pria les prêtres de s'élever en chaire contre l'inconduite des travailleuses. Un de ceux qui fut l'objet de semblable démarche répondit: "Ce qui m'étonne, c'est que la vertu; en butte à vos méthodes de corruption, puisse subsister encore". L'officier supérieur boche qui était venu se plaindre s'en alla sans ajouter mot.

La victoire apaise la vengeance des coups et des brutalités subies; le temps efface les ruines; la liberté fait oublier l'esclavage; mais ni la victoire ni le temps n'atténuent la haine de l'hypocrisie, et la liberté l'augmente. Qui a vécu sous le joug des Boches ne supportera plus leur présence, car il les aura connus jusqu'aux abîmes de leur ruse. Ils représentent à ses yeux les barbares, ceux qui nient l'honneur, la franchise et le respect des hommes, ceux dont la science travaille contre l'humanité. C'est ce que les Boches ne comprennent pas.

L'Echo de Paris.



COURRIER BIBLIOGRAPHIQUE



I—UNE VOIX AMIE

François Veillot.—*Le Moral Français*.—Publié par le Comité Catholique de Propagande française—Bloud & Gay, 3, rue Garancière—Paris.

Les dernières semaines de la guerre et les premiers mois de l'armistice nous ont un peu fait remettre à des heures moins absorbées le signalement à nos lecteurs d'ouvrages récemment parus qui doivent être pour eux d'un intérêt plus marqué.

Il y a actuellement un an, Québec, Montréal, tout le Canada, y compris l'Ouest et l'Acadie, avait le plaisir et le profit d'entendre la parole si persuasive, parce que si sincère, si loyale et si amicale, de monsieur François Veillot. Les conférences et les entretiens de M. Veillot, tout le monde lui en rend encore le témoignage, n'ont pas été moins profitables à l'âme canadienne de ses auditeurs qu'ils ne l'ont été à la cause de la France et des Alliés qu'il venait faire mieux connaître, à la cause aussi de l'Eglise dont un Veillot ne sépare jamais la cause de celle de la patrie.

Bien des fois, au sortir des conférences de M. François Veillot, de ses auditeurs encore émus se sont dit: "Oh! c'est encourageant; on nous avait mis sous l'impression contraire. Tant mieux! Et, il n'y a pas à dire, celui-là c'est un catholique indiscutable." On était content d'entendre dire du bien de la France et des catholiques français, et on était réconforté d'entendre annoncer que la victoire serait certainement pour les Alliés, pour la France, pour l'Angleterre, pour nous.

Par l'effet de circonstances aveugles et d'hommes en partie seulement aveuglés, une grande part de notre population avait besoin d'être mieux renseignée sur la France et sur l'enjeu de la guerre; la cause de la France et des alliés avait besoin d'être davantage encore exposée et défendue chez nous.

Les mêmes nécessités existeront toujours à des degrés variés et il sera sans cesse un peu vrai de dire: les absents ont toujours tort. La France catholique n'était pas et n'est pas absente, certes, du Canada, mais elle avait besoin tout de même d'y être davantage présente.

Or ce que la parole de M. Veillot a fait de bien parmi nous, ses livres doivent le continuer et parmi ceux-ci celui que nous avons déjà signalé à nos lecteurs: *Le moral Français*, publié par le Comité Catholique de Propagande française à l'Etranger. Nous avons appris avec bonheur que ce Comité, qui a si bien travaillé, va continuer son œuvre bienfaisante et encore nécessaire, même après la conclusion du traité de paix.

Le moral Français, si pondéré de ton et si plein

de substance, va, pour sa part, continuer ce bon travail. *Le moral Français*, c'est l'état d'âme de la France depuis la tempête qui déchaîna la guerre jusqu'à la fin de l'année 1916. Mais c'est dans ces premiers trente mois de la guerre que la France a supporté sans faiblir les plus rudes coups, y compris l'attaque contre Verdun. Et elle les a supportés parce que le moral de la nation à l'arrière comme au front, chez l'ensemble des civils comme à l'armée héroïque, a été plus haut que de danger, plus haut que tout l'orgueil et toute la fureur de l'Allemagne. Dans ce moral français victorieux, le sentiment religieux resté latent en bien des âmes et qui s'est éveillé aux appels de la patrie et aux manifestations de la vie intense des admirables catholiques, a tenu une toute première place.

Qu'on lise dans le livre de M. Veillot le récit des manifestations religieuses, des grandes journées de prières publiques, de prières nationales à Notre-Dame, à Montmartre, dans les autres églises de Paris et l'on verra comment les catholiques français ont tenu bon devant Dieu, pour le prier et le servir, comme devant l'ennemi pour le repousser et le confondre, partout où l'ennemi a porté ses attaques.

A lire ces pages qui nous reportent à des heures d'angoisse et de suprêmes sacrifices, maintenant que le calme est un peu rendu aux âmes et aux esprits, on éprouve une impression plus sereine et non moins profonde, plus apaisée et non moins émue, que celle que faisait naître leur première lecture, pendant la guerre. Moins distrait par les préoccupations angoissantes de la bataille, on analyse plus calmement et aussi plus clairement les forces et les facteurs qui ont donné la victoire. Le lecteur n'y trouve qu'un attrait nouveau, la réalisation des espoirs entretenus par l'auteur fournissant à sa parole la plus belle et la plus agréable confirmation. Et l'on observe avec bonheur que la foi religieuse et nationale de M. Veillot, la foi qui l'assurait à l'avance du succès de notre cause, avait déjà mis ses pages au diapason du calme serein de l'histoire que vient d'assurer la victoire. Quand M. Veillot affirmait chez nous sa foi en la victoire finale, plusieurs, trompés par d'autres campagnes, ne le croyaient que par bienveillance, que par politesse, si on peut dire. Qui avait raison des hommes de foi, des courageux, des optimistes comme M. Veillot, ou des sceptiques, des découragés, des déprimés déprimants, comme nous en avons trop connus?

La confirmation que la victoire a donnée aux conférences de M. Veillot, elle la donne aussi à son livre *Le Moral Français*. C'est ce moral qui a tenu bon et qui nous a sauvés tous; c'est ce moral dont il est bon, agréable et réconfortant de rappeler le sou-

venir et de contempler le tableau peint aux jours même de l'angoisse, qui restaient, grâce à ce moral invincible, des jours d'espoir et de confiance comme d'indomptable résistance.

II—UN LIVRE D'OR

“La Somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin en forme de catéchisme pour tous les fidèles” par le R. P. Thomas Pègues, O.P., Maître en Théologie, Membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas-d'Aquin, Professeur de saint Thomas au Collège Angélique (Rome).

Vol. grand in-12 de 600 pages. Librairie Edouard Privat, 14 rue des Arts, Toulouse, ou Librairie Pierre Téqui 82, rue Bonaparte, Paris.

Par son grand “Commentaire français littéral de la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin”, dont douze volumes ont déjà paru et qui comprendra environ vingt volumes, le T. R. P. Pègues ne s'est pas placé seulement au tout premier rang des théologiens contemporains, il a mérité d'être considéré comme un des plus utiles bienfaiteurs du monde intellectuel de langue française à notre époque. En effet, après le don surnaturel de la foi, auquel il se rattache d'ailleurs, le don ou la diffusion de la grande théologie thomiste, la théologie catholique par excellence, avec toute la sage philosophie qui y est intimement mêlée, est un bienfait incomparable au monde de la pensée contemporaine et à venir.

Sous les flots abondants, mais troublés et souvent dévastateurs, d'une science qui s'est égarée dans ses voies et hors de ses voies, trop d'ouvriers de la pensée se sont perdus dans leurs recherches et leurs travaux, se sont enfoncés dans les ténèbres de l'erreur, au lieu de s'élever dans la lumière bienfaisante, féconde de la vérité. En perdant le ciel de vue, beaucoup de savants, si on peut appeler ainsi celui qui entasse une masse considérable d'erreurs et de vérités mélangées, ont également perdu l'intelligence de la simple raison, du sain raisonnement, de la vérité purement naturelle.

A tous ces égarés et à tous ceux qui sont exposés à s'engager sur leurs traces, le merveilleux exposé de la vraie théologie et de la vraie philosophie qu'est la *Somme* de saint Thomas, mise à la portée des esprits de notre siècle et des lecteurs français par le fidèle et sobre commentaire du R. P. Pègues, est l'enseignement le plus sûr, le plus élevé, le plus satisfaisant pour l'esprit et le plus bienfaisant pour toute l'âme, qui puisse encore être trouvé et présenté. Les succès déjà obtenus par ce magistral ouvrage indiquent d'ailleurs qu'il répond aux aspirations autant qu'aux besoins d'un nombreux public avide de boire à la source abondante et limpide de la théologie et de la philosophie catholiques les plus autorisées.

L'abrégé catéchistique de la *Somme* du même théologien d'autorité, que nous signalons aujourd'hui

au public canadien, s'adresse sans doute aux lecteurs du grand commentaire dont nous venons de parler. Il les aidera à en faire la synthèse sûre et substantielle. Mais il s'adresse à tous ceux qui ont besoin de connaître cette synthèse, à eux trop imparfaitement connue, qu'est la théologie de saint Thomas. Ce sont tous les fidèles comme tous les prêtres.

Beaucoup parmi les premiers connaissent sans doute le catéchisme ordinaire, et c'est déjà beaucoup s'ils le connaissent un peu bien, s'ils en possèdent vraiment toute la substance. Mais le catéchisme est nécessairement fort sommaire, et la nécessité de le mettre à la portée des enfants et des personnes d'une instruction très primaire ne permet pas d'y faire entrer un peu explicitement et surtout dans son ordre logique admirable et philosophique, la substance de la *Somme théologique*. Même rédigée par demandes et par réponses bien claires et bien précises qui en rendent l'accès plus facile, la doctrine de la *Somme*, si elle s'adresse à tous les fidèles, ne s'adresse pas indistinctement aux personnes d'une culture première trop élémentaire. Mais elle s'adresse à tous les fidèles susceptibles et désireux de s'instruire un peu plus profondément et un peu plus complètement de toute la religion dans son dogme et dans sa morale fondamentale.

Pour toutes ces personnes capables d'étude un peu sérieuse, le précis de la *Somme* que vient de publier le R. P. Pègues est vraiment un livre d'or, un livre dont le catholique qui veut avoir l'intelligence de sa foi, fera bien de faire son livre de chevet, son compagnon inséparable pour des mois, des années, pour toute sa vie.

Si un prêtre qui a passé plusieurs années à Rome pour y compléter ses études théologiques a pu nous dire qu'il trouve encore autant de profit que de plaisir pour lui-même, à lire attentivement et lentement ce puissant, profond et lumineux résumé de la *Somme* de saint Thomas, à plus forte raison ceux dont les études ont été plus sommaires trouveront-ils profit et plaisir à étudier—car il ne suffit pas de lire en passant—du commencement à la fin, en y mettant le temps requis, un livre de cette valeur, rempli d'une doctrine si abondante et si précieuse que nous n'hésitons pas à dire que c'est là vraiment, à notre humble avis, un livre d'or.

Comme dans la *Somme* elle-même, la doctrine catholique, qui va des fondements aux sommets de la science de Dieu et de la science de l'homme, est exposée dans ce livre puissant dans un ordre si admirablement disposé, dans un langage à la fois si clair et si plein, que le goût esthétique, la soif du vrai savoir et les exigences de la raison y sont également pleinement satisfaits.

Pour donner un exemple de la manière de l'auteur et pour faire revoir en même temps un point de doctrine qui est aussi fondamental dans l'étude de l'histoire de l'art et de la politique, que dans l'étude de la religion

et de la vie spirituelle, reproduisons ici cette page sur le péché du premier homme contaminant toute sa descendance:

“L'état dans lequel nous recevons maintenant du premier homme notre nature est un état de péché... Cet état s'appelle le péché originel...”

“Que comporte cet état de péché affectant la nature humaine en chacun de nous, qu'on appelle le péché originel?”

“Il comporte la privation de tous les dons surnaturels ou gratuits, que Dieu avait mis dans notre nature, en la personne du premier homme, notre père commun.”

“Quels étaient ces dons surnaturels ou gratuits, dont la privation constitue en nous l'état de péché qui est le péché originel?”

“Ces dons surnaturels ou gratuits étaient d'abord, la grâce sanctifiante avec les vertus surnaturelles infuses et les dons du Saint-Esprit; et aussi le privilège de l'intégrité, qui était attaché à ces dons surnaturels.”

“Que comportait ce privilège de l'intégrité accordé à notre nature?”

“Il comportait la parfaite subordination des sens à la raison et du corps à l'âme.”

“Que résultait-il de cette parfaite subordination des sens à la raison et du corps à l'âme?”

“Il en résultait que l'homme ne pouvait avoir, dans la partie affective sensible, aucun mouvement désordonné; et que son corps était impassible et immortel.”

“La mort et les autres misères corporelles sont donc l'effet propre du péché?”

“Oui, la mort et les autres misères corporelles sont l'effet propre du péché?”

“Comment appelle-t-on les suites du péché du côté de l'âme?”

“On les appelle les blessures de l'âme.”

“Pouvez-vous me dire quelles sont ces blessures de l'âme?”

“Ce sont: l'ignorance, la malice, l'infirmité et la concupiscence.”

“Qu'entendez-vous par l'ignorance?”

“J'entends cet état de l'intelligence ou de la raison qui fait qu'elle se trouve destituée de l'ordre surnaturel qu'elle avait au vrai dans l'état d'intégrité.”

“Qu'entendez-vous par la malice?”

“J'entends cet état de la volonté qui fait qu'elle se trouve destituée de l'ordre connaturel qu'elle avait au bien dans l'état d'intégrité.”

“Qu'entendez-vous par l'infirmité?”

“J'entends cet état de la partie affective sensible qui fait qu'elle se trouve destituée de l'ordre connaturel

à tout ce qui est ardu ou difficile qu'elle avait dans l'état d'intégrité.”

“Qu'entendez-vous par la concupiscence?”

“J'entends cet état de la partie affective sensible qui fait qu'elle se trouve destituée de l'ordre connaturel au plaisir sensible modéré par la raison, qu'elle avait dans l'état d'intégrité.”

“Ces quatre blessures de la nature sont-elles proprement l'effet du premier péché du premier homme?”

“Oui, ces quatre blessures de la nature sont proprement l'effet du premier péché du premier homme.”

“Sont-elles aggravées par les péchés personnels des parents et des individus?”

“Oui, elles sont aggravées par les péchés personnels des parents et des individus”.

Telle est la façon familière et précise du R. P. Pègues d'exposer brièvement un point de doctrine de très grande importance pratique, dont l'ignorance ou la méconnaissance sont cause principale ou conjointe des plus graves erreurs théoriques et surtout pratiques de notre monde contemporain: la méconnaissance du péché originel et de ses effets.

Des pages de cette importance et de cette sûre limpidité d'expression, il en est des centaines d'autres dans ce résumé si plein de doctrine et si bien ordonné de la *Somme*.

Après avoir lu ce livre précieux, ne fut-ce qu'en partie, on se félicite de l'avoir pour en faire son grand profit et on éprouve le besoin de le procurer ou du moins de le signaler à tous ceux dont le progrès intellectuel et religieux nous intéresse, pour le bien de la société autant que pour le bien des âmes.

J.-A. LANDER

PENSÉES

L'importance accordée au théâtre est une mesure infaillible de la dégradation des nations; ce thermomètre n'a jamais trompé.

DE MAISTRE.

L'anarchie qui ébranle la société, sous prétexte qu'elle a des vices, ressemble à ce fou qui met le feu à sa maison pour en chasser les araignées.

Une république ne peut vivre et prospérer que par la vertu des citoyens.

MONTESQUIEU.



Echos et Commentaires



Bons aussi pour nous

Bons aussi pour nous ces exhortations et ces conseils qu'un ami de la terre et de la saine classe rurale a écrits en France pour le lendemain de la guerre :

* * *

“Même si la natalité s'accroît, la campagne n'est pas encore sûre de garder ses enfants: il faut un redressement de l'école publique. Je suis persuadé que nombre d'instituteurs s'imaginent être quittes envers la France agricole lorsqu'ils ont fait apprendre quelques leçons de botanique élémentaire, expliqué certaines méthodes de culture, soit des régions voisines du village, soit des pays lointains, appelé l'attention de l'élève sur la grande carte murale où sont indiquées les principales productions de la France: ici, le blé; là, le vin; ailleurs, la châtaigne; ailleurs, l'olive, et donné un aperçu, qu'ils croient historique, de la condition des paysans avant la Révolution et depuis. Leur intention n'est pas de provoquer l'émigration des enfants qui les écoutent. Cependant celui qui méoite un peu sur l'école aperçoit vite qu'elle est tournée à faire des demi-savants, des commis aux écritures, des gens qui ne se plaisent point où ils sont. Le métier n'y est pas vanté comme un emploi magnifique de la vie. L'idéal n'est ni rural, ni ouvrier: il est bourgeois, c'est-à-dire exceptionnel, c'est-à-dire fâcheux. Que j'aimerais une école où l'on enseignât, non pas l'agriculture,— la leçon se donne en plein air et derrière la charrue,— mais à aimer l'agriculture; où l'enfant apprit à considérer comme un roi son père, maître dans sa ferme, et comme enviable et belle la vie de grand labeur de qui toutes les autres dépendent, et qui ne dépend point d'elles!

* * *

J'ai dit que l'école primaire n'inclinait point les enfants de la campagne vers les travaux de la campagne, qu'elle ne leur donnait pas plus le goût d'un autre travail manuel, qu'elle s'inspirait d'un vague idéal bourgeois, et laissait croire à des fils de paysans et d'ouvriers capables de devenir indépendants, honorés et riches dans le métier, qu'ils s'élevaient en quittant la terre ou l'atelier, et en devenant des chercheurs de petites places, d'un profit immédiat et sûr, mais sans libre avenir. L'erreur est tout à fait grave. Elle est cause, en partie, de l'abandon du sol. Plusieurs instituteurs m'ont écrit, reconnaissant la justesse du

reproche, et se déclarant tout disposés à développer, dans leur école, l'enseignement de l'agriculture, pourvu que le ministre les y invitât. Je ne doute pas de ces bonnes volontés. Mais je ne pense pas, et pour plusieurs raisons, que l'instituteur soit fait pour enseigner un métier, même un peu. Qu'il honore la condition des hommes parmi lesquels il vit, qu'ils les comprennent, qu'il les aime: et voilà l'origine de beaucoup de vocations, ces appels de l'honneur aussi souvent que du profit. Une école primaire où l'on apprendrait aux enfants le catéchisme, c'est-à-dire les règles les plus belles, les plus agissantes et les plus certaines de la vie morale; une histoire de France assez bien comprise pour qu'ils fussent tous fiers d'être français; une histoire locale qui leur donnât l'intelligence de leur province et du respect pour leurs grands-pères; puis les éléments de géographie mondiale, nécessaires aujourd'hui dans toutes les carrières où l'on commence; cette école-là serait une école parfaite. Les métiers doivent être enseignés à part.

Si l'on veut, par exemple, ramener des hommes à la campagne, et développer cette richesse naturelle par quoi nous sommes supérieurs à tant d'autres Etats, le gouvernement devra laisser les Frères libres de rouvrir les établissements d'apprentissage agricole qu'ils avaient fondés en diverses régions, et dont la fermeture a été une si grande faute. Un praticien de beaucoup d'expérience me disait à ce propos: “C'étaient là, au premier degré, des œuvres de charité en faveur des pauvres de nos villages et de nos hameaux; elles ont donné à la culture bien des bras que la misère aurait mal employés; elles ont fait des ouvriers; d'autres maisons formaient de bons contremaîtres; les unes et les autres étaient nécessaires, et doivent être rétablies, comme de belles routes françaises qu'un obus aveugle a détruites. “Les écoles supérieures d'agriculture, celles de l'Etat, celles des universités libres, doivent être développées, aidées, protégées. Il faudra comprendre que ces grandes écoles rendraient à la France un bien beau service, en créant des sortes de filiales moins savantes, des écoles d'apprentissage, appropriées aux cultures de la région, et où seraient enseignées les meilleures méthodes d'agriculture et d'horticulture. Ne croyez-vous pas que des écoles de culture maraîchère seraient vite peuplées, dans un pays où toutes les villes sont enveloppées d'une banlieue grandissante de jardins potagers? Il me semble qu'on trouverait des modèles en Hollande, et qu'on en eût trouvé en Belgique, il y a quelques mois. Ne pensez-vous pas qu'une chambre d'agriculture, analogue aux

chambres de commerce, pourrait être fondée dans chaque région, qu'elle aurait mille manières et occasions d'être utile, ingénieuse, audacieuse, dans ce monde rural où tant de choses sont à faire, et qu'elle mettrait à l'honneur et un peu au pouvoir des hommes modestes, attachés à la cause commune autrement qu'en paroles, et plus précieux infiniment que les bavards dont nous sommes excédés?

Ce ne sera pas tout d'avoir remis en honneur le métier: il faudra défendre le domaine, petit ou grand, contre la ruine légale. Oui, modifier la loi successorale. Depuis plus de soixante ans, les philosophes, les économistes qui ont un peu de génie, et il s'en rencontre, les écrivains politiques dont le talent ne se dépense pas en flagorneries, demandent que le chef de famille puisse, par testament, assurer la transmission du domaine qu'il a aménagé, de l'usine qu'il a bâtie, de la maison de commerce qu'il a fondée, à l'un de ses enfants, sans que les autres aient le droit d'exiger leur part en nature ou la vente aux enchères. Ils protestent contre cette législation mortelle aux entreprises, hostile à la perpétuité, c'est-à-dire bien souvent à la prospérité. Tous ne sont pas d'accord sur la quotité disponible; mais les meilleures esprits n'ont cessé de réclamer une législation plus soucieuse de la durée de nos œuvres, et qui assure, par exemple, au paysan devenu propriétaire de sa ferme, de ses étables, de ses machines, le droit de mettre là, dans le domaine de sa fatigue et de son espérance, un fils qui indemniserait ses frères sans doute, mais qui sera l'avenir certain, le chef désigné, l'associé déjà.

Un bien protégé contre le morcellement, une famille qui pourra dire: "Ma terre," un héritier continuateur des longues entreprises et qui sera lui-même continué, quels arguments puissants pour décider un homme à labourer le sol, puis à le conquérir!

Je voudrais aussi que la vie à la campagne fût non seulement plus saine, comme elle l'est évidemment, que l'habitation dans les villes, plus enrichissante, plus libre, plus vite créatrice de dignité, mais agréable pour le fermier et l'ouvrier agricole, et plaisante, et bien pourvue. C'est là un vaste sujet d'observations et d'études. Je ne puis le parcourir. J'indiquerai un seul point, j'exprimerai un vœu qui est bien ancien dans mon esprit. Nous avons de belles fermes, en assez grand nombre: je les voudrais toutes belles. J'ai vu beaucoup d'étables bien bâties, mais moins de chambres neuves pour les valets de charrue, les charretiers, les métiviers. Or, il est nécessaire qu'ils se trouvent convenablement logés, si l'on veut qu'ils prennent goût au pays, et ne soient pas, comme ils sont trop souvent, des tâcherons errants, pour qui les champs ne sont qu'un atelier. Il est souhaitable qu'ils soient mariés, qu'ils puissent vivre dans la ferme avec leur femme. Un logis propre, lumineux, et qu'on peut orner: il n'y a point de meilleure clause dans un contrat de travail. Déjà, en plusieurs provinces de France, de grands agriculteurs ont donné l'exemple. Au len-

demain de la guerre, il faudra rebâtir des villages et des fermes sur le sol de dix départements. Eh bien! qu'on n'oublie pas de réserver une place, plus grande que dans le passé, pour les auxiliaires du fermier! Qu'on élève pour eux, là où ce sera possible, une petite maison, dans le voisinage de la ferme, et qu'on ajoute à la maison un jardin, où la femme fera pousser quelques légumes, et plantera le romarin que l'on cueille une fois l'an, la giroflée si bonne personne, sans vanité, et les trois groseilliers qui donneront la provision de confitures. Que le village soit bien dessiné, bien aéré, d'aspect engageant! Que les bâtiments des fermes, appropriés aux cultures, s'embellissent d'un peu d'art! Il n'en coûte guère plus que pour faire une horreur. Et la belle ferme attirera le fermier, et le retiendra.

Nos amis les Belges, qui ont donné tant de bons exemples, avaient commencé à transformer leurs constructions rurales. Je me souviens d'avoir feuilleté un livre plein d'images, publié à l'occasion de l'exposition de Gand, et où étaient représentées les rues, la place, l'église, la mairie d'un village nouveau, et des fermes qu'on ne pouvait voir sans que le désir vous vînt d'entrer. Chez nous non plus les idées ne manqueront pas, les architectes auront de l'invention, les sociétés de constructions à bon marché seront utilement associées à l'expérience. Mais le plus nécessaire, lorsque la paix sera revenue, c'est que les familles intéressées, les propriétaires et les industriels des régions dévastées, les hommes, les femmes, comprennent qu'il y a une œuvre de transformation à faire, et qu'un progrès pour lequel ils seront indéfiniment remerciés, qu'un beauté même peut sortir des ruines.

RENÉ BAZIN.

Commentaires

Sur les discours des deux présidents MM. Poincaré, que nous avons publiés dans notre dernier numéro, M. Charles Maurras a fait les commentaires qui suivent:

M. WILSON ET M. POINCARÉ

Les discours prononcés au déjeuner de l'Elysée, tournant autour du même problème, l'ont posé et l'ont résolu comme il faut.

Après tant de mois d'une coopération éloignée mais étroite, singulièrement courageuse et méritoire, les deux chefs d'Etat se trouvaient en présence. Qu'allaient-ils se dire? Des fictions conventionnelles. Non, la vérité. Qu'allaient-ils manifester? Des amours-propres personnels ou des entêtements d'école et de doctrine? Non, mais le sentiment des intérêts les plus généraux de l'Amérique et de la France auxquels les intérêts du genre humain sont présentement suspendus.

Il ne sera donc pas nécessaire de nous presser sur les pas de M. Wilson pour lui crier "Justice", pour lui demander "Justice pour la patrie". Ce vœu national a été présenté avec clarté et fermeté au président de la

République américaine par le président de la République française. Nous en avons placé l'essentiel à la manchette de l'*Action française*. Nous l'avons fait suivre de la réponse donnée par l'hôte de la France. Celle-ci énonce, immédiatement, explicitement, sans autre forme d'examen, une première série d'assurances dans l'ordre moral. Elle promet au peuple coupable un châtement. Cette sanction en suppose une autre: si le criminel est puni, l'innocent dépouillé et meurtri sera dédommagé et des garanties effectives le mettront à l'abri de tout retour d'épreuves qui seraient désormais insoutenables.

M. Woodrow Wilson destine "à l'humanité en général" la sécurité et la liberté de la vie. M. Poincaré requiert pour la France pour l'Amérique, pour tous les Alliés "le mutuel appui dont nous avons besoin "les uns et les autres pour faire prévaloir nos droits". On peut entrevoir en effet dans l'avenue des siècles la perspective d'un ordre nouveau. Cet ordre ne se réalisera qu'au moyen de précautions fortes souscrites, combinées, épaulées par tous, L'orateur de la France y a insisté avec force, et il a bien raison ! Nous n'avons pas le droit de faire danser nos fantaisies sur un million cinq cent mille tombeaux que la guerre a ouverts sur la terre française. Nous n'avons pas le droit d'oublier que ces tombes ont été creusés par l'esprit d'illusion, d'utopie, de chimère; avec un sens plus juste de la réalité, les générations et, comme on dit, les "classes" qui grandirent sur notre sol durant vingt ans pour cette hécatombe seraient encore pleine de vie parmi nous. Si leur deuil ne nous apprenait pas la prudence et la réflexion, à quelles enchères sanglantes devrait être achetée la future sagesse ?

La réponse de M. Wilson a été naturellement imprégnée d'un état d'esprit un peu différent. En admirer l'idéalisme serait insuffisant. Le fait est que la généreuse et vaste conception du président américain s'est développée sur une terre lointaine; cette terre semble n'avoir pris sa part des maux de la guerre que parce qu'elle l'a bien voulu, la pensée de M. Woodrow Wilson a bénéficié d'un semblant de liberté et d'immunité par rapport aux menaces du germanisme. Mais cette pensée est trop nette et trop directe pour se laisser décevoir à des apparences. L'homme civilisé et cultivé d'outre-mer était-il à l'abri de ce germanisme qui menaçait tout, l'ouest américain, le sud brésilien, l'ensemble des races humaines ? M. Woodrow Wilson n'a pas cédé au seul penchant philosophique lorsqu'il a universalisé le problème, il l'a vu et posé absolument tel qu'il était. L'Allemagne aspirait à la domination de la terre, c'est la terre entière que M. Wilson a voulu libérer.

GUERRE ET DEMOCRATIE

Je me permettrai dès lors de lui signaler un aspect des choses qui n'a pu lui échapper, mais dont l'importance est multipliée ici par la proximité de l'Al-

lemagne, de cette Allemagne d'où souffla toujours la Révolution.

Nous ne savons pas du tout ce qui se passera lorsque l'influence allemande se sera évanouie de la face du monde, le cœur de l'homme en sera peut-être renouvelé. En attendant, il convient de faire attention et de se garder. M. Wilson prêche la guerre à la guerre, rien de plus pacifique. Mais il la prêche au nom de la démocratie, et pour une raison ou pour une autre, en Europe, ce nom de démocratie est loin de signifier ni l'ordre public, ni la tranquillité. Par suite de l'influence allemande ou de toute autre cause, beaucoup d'Européens tiennent la démocratie pour synonyme de lutte de classes ou de conflit des citoyens. L'homme au grand cœur venu au secours de la France et qui l'a tant aidée à se défaire de la guerre étrangère, aurait une horreur plus vive encore s'il est possible d'une guerre fratricide à l'intérieur de nos pays ; or, tel est le vrai fond de l'ambition de ceux qui manifestent le plus d'aversion pour la guerre allemande et qui parlent le plus tendrement de la démocratie; ce sont les partisans de la guerre de classes, et la guerre civile est leur rêve secret ! Un poète français qui fut longtemps le plus populaire de nos auteurs après La Fontaine a écrit que "souvent la peur du mal fait tomber dans un pire". Cela est arrivé aux Russes : effrayés et las de la guerre étrangère, ils se déchirent entre eux depuis 18 mois. Cela n'arrivera certes point à notre ardente et confiante France de 1918. Cela pourrait arriver à l'humanité. L'attention de l'humanité a été attirée par un grand Américain Edgar Poë, vers "la voix haute et salutaire des lois de gradation "qui pénètrent si vivement toutes choses sur la terre "et dans le ciel" : cette voix est destinée à nous avertir de ce qu'il y a d'insensé dans les efforts "pour établir une démocratie universelle". La substitution de la guerre civile à la guerre étrangère, consacrerait, vérifierait l'avertissement du poète. Mais serait-ce un progrès ? Et, si ce n'est pas un progrès, ceux qui songent à nous épargner les guerres que produisent l'autocratie et la diplomatie secrète ne seraient-ils pas sages de parer aussi à ces autres guerres que suscite la diplomatie publique et qu'engendre la démocratie ?

Le parlementarisme anglais et les élections

M. Jacques Bainville écrivait le 15 décembre dernier l'intéressant article qui suit, dans l'*Action Française*.

La coalition conduite par M. Lloyd George aura certainement triomphé aux élections d'hier. Son succès ne faisait de doute pour personne. Il n'en est pas moins vrai que ce succès même marquera la fin du régime parlementaire anglais, du parlementarisme classique, tel qu'une aristocratie l'avait jadis fondé pour son usage personnel, et qui ne subsistait plus que par la force d'une tradition.

La caractéristique de ce système, à sa plus belle époque, c'était de mettre en présence deux partis, ou plutôt deux équipes qui se succédaient tour à tour au pouvoir. L'une contrôlait l'autre et la remplaçait après l'avoir contrôlée. Whigs et Tories se recrutaient dans le même monde, dans la même élite, avec de programmes souvent interchangeable, où les idées, les intérêts, les courants d'opinion n'avaient qu'une faible part. Ce parlementarisme était oligarchique. Dans un roman historico-politique de Disraéli, un vieux lord dit à son fils : "Vous devez voter avec votre famille, Monsieur, et non pas selon vos convictions, comme un aventurier."

L'extension progressive du droit de suffrage a changé tout cela. Pendant la seconde partie du XIX^e siècle, le système des deux partis a essayé de s'adapter aux mœurs démocratiques. Le prestige des souvenirs, l'habitude, quelques circonstances favorables lui avaient donné l'illusion de se survivre à lui-même. La question d'Irlande avait permis au torisme de se rallier. Avec la coalition de M. Lloyd George, c'est un "unionisme" nouveau qui se forme. Mais en face de la coalition, il y aura des groupes. Le libéralisme classique aura subi l'éviction commencée depuis plusieurs années non seulement en Angleterre mais dans le monde entier. Un fort parti travailliste introduira aux Communes la politique de classe. L'Irlande aura envoyé des dissidents intractables, de purs négateurs du "Royaume-Uni". Il y aura donc, selon toutes les apparences, un fort parti de gouvernement qui s'imposera (pour combien de temps?) à une opposition fragmentée. Par le suffrage universel, le Parlement britannique se moulera à l'image du Parlement français. La vieille mécanique, celle qui donnait si grande allure au régime anglais, aura vécu.

Le meilleur critique qu'aient trouvé les institutions de nos voisins, Emile Boutmy, avait pressenti ces effets d'une transfusion de la démocratie dans l'habitable vénérable d'un personnel dirigeant soigneusement sélectionné. Il semble bien que nous touchions au terme de transformations qui remontent à la première réforme électorale et qui s'achèvent, au bout de près d'un siècle, par l'inscription sur les listes de vingt millions d'électeurs.

Après avoir montré ce qui faisait l'équilibre et la santé du parlementarisme anglais, tel qu'il était pratiqué jadis par une oligarchie; après avoir dit les raisons pour lesquelles le renversement des ministères par la Chambre des Communes était la règle bienfaisante du jeu des deux partis, Emile Boutmy écrivait il y a vingt ans :

Il est permis de douter que, dans une Chambre largement représentative de toute la variété changeante des opinions et des intérêts, une combinaison aussi complexe qu'un cabinet, eût pu être de longue main ménagée... Chaque fois, les rênes du char seraient probablement tombées à terre, et le pays aurait dû se passer pour

un temps d'être gouverné, jusqu'à ce qu'un groupe formé hâtivement, *au hasard ou de guerre lasse*, montât au siège et imitât avec effort la figure et l'attitude d'un gouvernement véritable. Ainsi, l'une des maximes fondamentales du régime, à savoir que tout ministère mis en minorité se retire, *n'aurait pu engendrer que le désordre et l'anarchie.*"

Telle était la vieille doctrine : Elle était peut-être un peu pessimiste. A l'heure qu'il est, le triomphe de la Coalition annonce à l'Angleterre autre chose qu'une anarchie inféconde et brutale. Ce triomphe sera surtout celui de l'esprit national anglais, qui pourtant ne se manifesterait plus dans les mêmes conditions qu'autrefois. Jamais l'Empire britannique n'aura été si grand qu'après cette guerre, et aussi profondément transformé. De cette singulière antithèse, il jaillira à l'intérieur et à l'extérieur bien de l'inconnu.

J. B.

Les élections britanniques

Même avant de connaître le résultat final des élections, Pertinax, de l'Echo de Paris, écrivait au lendemain du premier résultat du 4 décembre, après avoir signalé l'extension du droit de vote qui a plus que doublé le nombre des électeurs :

Le changement moral est aussi grand que le changement matériel. La guerre de quatre années qui a secoué le Royaume-Uni jusque dans ses fondements n'a rien laissé subsister des vieux cadres politiques : programmes et partis se sont refondus. L'ancienne Chambre, dissoute il y a quelques jours, après une existence de plus de huit années,—pareille longévité parlementaire ne s'est pas vue depuis Cromwell,—comprenait : 282 conservateurs-unionistes, 261 libéraux, 43 travaillistes, 78 Irlandais constitutionnels, 6 Irlandais révolutionnaires. Jugeant les hommes à la mesure de ce qu'ils ont dit, écrit et fait pendant la guerre, on ne distingue plus aujourd'hui que trois groupes. Ceux qui ont tout subordonné à la victoire, aux exigences de la situation militaire : c'est-à-dire l'ensemble des conservateurs, une bonne partie des libéraux et des travaillistes. Ceux qui ont sans cesse marchandé avec la victoire, au nom de leurs vieux intérêts et de leurs vieilles idées de parti : les libéraux de M. Asquith, les travaillistes de M. Henderson. Ceux auxquels il n'a pas tenu que l'empire ne succombât dans la lutte : les humanitaires et socialistes du type de M. Ramsay, les Bolchevistes du genre de M. John Maglean, le "consul maximaliste" de Glasgow ; les Irlandais révolutionnaires, que représente entre autres M. de Valera.

Pour travailler à la paix, pour la conclure d'abord, pour l'asseoir sur de solides bases économiques et sociales ensuite, M. Lloyd George n'a voulu faire appel qu'à ceux dont, aux mauvais jours, la droiture et la force d'âme ne furent jamais en défaut. L'ère

des décisions viriles et de la clairvoyance politique ne s'est pas fermée avec les hostilités. Demain, la pusillanimité et l'intrigue seront aussi redoutables qu'elles le furent hier. Le premier ministre l'a déclaré dans un discours public : les lettres d'investiture officielle —elles sont dans la coutume des partis anglais qui, même parvenus au gouvernement, restent des partis —n'ont été accordées qu'aux candidats ayant appuyé le cabinet dans le fameux débat du mois de mai, sur l'unité de commandement

Cette décision a mis évidemment en état d'infériorité l'élément libéral de la coalition ministérielle, relativement à l'élément unioniste, en lui rendant impossible nombre de ralliements : d'un bord à l'autre, de vives polémiques se sont engagées, que MM. Lloyd George et Bonar Law, le chef de file libéral et le chef de file conservateur du cabinet s'emploient à apaiser. Mais il est juste de reconnaître que la guerre a rendu naturelle la prépondérance des conservateurs-unionistes. N'ont-ils pas toujours donné une attention spéciale à la politique étrangère? N'ont-ils pas renié le libre-échange que les événements viennent de dénoncer? Par contre, ni au point de vue politique, ni au point de vue social, ils ne se sont montrés rétrogrades. Ils ont voté la loi électorale. Ils ont accentué encore les énergiques prélèvements fiscaux de leurs adversaires. Au meilleur sens du mot, ils se sont montrés opportunistes, et c'est aux libéraux asquithiens que devait revenir en bonne logique, l'épithète de conservateurs. Ils en sont aujourd'hui récompensés. Du reste, dans le nouveau parti qui se forme, toutes ces querelles, qui ont leurs racines dans les controverses abolies, tendent à se composer.

La journée du 4 décembre annonce le succès du ministère. Sur les 108 députés élus, 71 appartiennent à la coalition. Aucun partisan de M. Asquith n'a été nommé. Le fait signifie que ce dernier ne possède aucun fief électoral que ses adversaires aient cru devoir abandonner sans combat. De tous les partis en présence, les libéraux asquithiens sont certainement le plus mal en point. Attachés, somme toute, à la vieille organisation sociale, et n'ayant pas l'excuse de travailler à l'avènement d'un ordre nouveau, ils ont laissé dangereusement chanceler pendant la guerre la cause nationale. Aujourd'hui, ils ont la prétention de revenir purement et simplement à leurs formules d'avant-guerre. Ils n'ont rien appris ; ils n'ont rien oublié. Pour eux, les événements ne contiennent aucune leçon. La lutte véritable se circonscrit donc entre la coalition et les socialistes révolutionnaires qui, entre leurs idées et celles de leurs opposants, proclament qu'aucun dénominateur commun n'existe. Les polémiques les plus intéressantes font rage à Leicester, où se présente M. Ramsay MacDonald, cher à la révolution russe; à Glasgow, où le "consul bolcheviste" déjà nommé s'attaque à M. Barnes, le membre travailliste du cabinet de guerre; à Manchester, où M. Hodje, ministre travailliste lui aussi, a affaire à un

"shop steward" ou représentant d'atelier, nouveau type d'agitateur syndicaliste que la guerre a substitué dans les usines à l'ancien leader trade unioniste seulement occupé de revendications professionnelles.

Dans toute cette agitation, M. Lloyd George, fortifié par les décisions énergiques qu'il a su prendre, conserve sa maîtrise. Il a longtemps et à plusieurs reprises négocié avec M. Asquith, dans l'espoir de mettre un terme au schisme du vieux parti libéral. Il a eu le mérite de comprendre qu'à une époque aussi décisive il existe des réconciliations désastreuses. Il a perçu que pas plus dans l'ordre de la politique intérieure que dans l'ordre de la politique extérieure, le *statu quo ante bellum* ne pouvait être rétabli. Et comme à son ordinaire, qualité qui chez lui compense bien des erreurs, il sait parler au peuple

Pour contenir l'allemand

Voici, sur ce sujet, le témoignage de Maurice Barrès résumant ses impressions d'Alsace-Lorraine reconquise.

Tous les Alsaciens et tous les Lorrains que je rencontre m'adjurent : "Usez de toute votre influence pour qu'on exige de l'Allemagne chez nous et ailleurs, toutes les garanties matérielles et physiques, afin qu'elle soit inoffensive. Demeurez fermes, très fermes. Moralement, les Allemands ne se reconnaissent pas vaincus ; leur orgueil n'est pas brisé ; ils rejettent la faute sur leurs chefs, alors qu'ils étaient trop heureux de les suivre. Ils espèrent en la magnanimité des Français. Ils craignent les Alsaciens qu'ils ont brutalisés dans le pays, mais ils ne craignent pas le gouvernement français. Expliquez à vos lecteurs, à vos ligues, qu'il faut prendre toutes les garanties possibles pour empêcher les Allemands de redevenir les maîtres dans l'industrie, le commerce, la vie organique et économique des deux provinces reconquises. Comprenez bien, ce n'est pas la haine vulgaire des "Boches" qui nous guide. Nous connaissons leur énergie, leur ténacité et leur discipline au travail. Ils sont bons, admirables tant qu'on les tient en lisière ; ils sont déséquilibrés, gonflés d'orgueil, bêtes, dès qu'ils se sentent les maîtres. Qu'on l'explique comme on voudra ; manque de tact, de santé morale, de compréhension, c'est un défaut qui leur restera. Méfiez-vous de leur démocratie. L'Allemand n'est démocratique ni de nature, ni d'idée; il réapparaîtra tel que nous l'avons vu dès qu'il sentira la force lui revenir. Agissez tranquillement, sans précipitation; laissez les employés allemands à leurs postes, les industriels à la tête de leurs affaires, c'est une question d'ordre, de sécurité et de doigté administratif. Mais quant au fond, aucune concession dans les garanties matérielles, physiques, militaires et économiques à imposer à l'Allemagne pour briser son orgueil et la rendre inoffensive. Moralement, elle n'a pas abdicqué. Méfiez-vous, elle ne fait que cacher sa face."

La Vie Canadienne

remercie tous ceux qui l'accueillent avec une bienveillance de plus en plus encourageante.

La Vie Canadienne

pour répondre à ces encouragements de ses lecteurs et de ses collaborateurs, dont le nombre et la qualité vont aussi s'augmentant, s'efforcera de devenir de plus en plus intéressante et utile pour ses lecteurs et pour la cause sacrée de la patrie à laquelle elle s'est consacrée.

La Vie Canadienne

publiera prochainement les articles de nouveaux et distingués collaborateurs sur des sujets de grand intérêt pour tous ses lecteurs.

La Vie Canadienne

est en vente dans les principaux dépôts de journaux du Canada, particulièrement à Québec et à Montréal, au prix de 10 cents le numéro. Le prix d'abonnement est de quatre piastres par an avec prix de faveur, trois piastres, pour le clergé, les instituteurs et les étudiants.

ADRESSEZ :

LA VIE CANADIENNE

30, RUE DE LA FABRIQUE, QUÉBEC.

La Corporation des Obligations Municipales

PLACEMENTS DE JANVIER 1919

Nous offrons, sujet à vente préalable, les débetures suivantes:

ENDROIT	Echéance:		Prix: Rapportant	
Puissance du Canada.....	Nov.	1923	prix du marché	
Puissance du Canada.....	"	1933	prix du marché	
Province de Québec.....	Mai	1936	100.	5%
Province de Québec.....	"	1938	100.	5%
Ville de Joliette.....	"	1944	93.	5½%
Cité de Québec.....	"	1923	101.97	5½%
Cité de Verdun.....	"	1927	100.	5½%
Ville de Magog.....	"	1934	100.	5½%
Village Montmorency.....	Nov.	1934	100.	5½%
Fabrique de St-Arsène, de Montréal.....	Mars	1956	100.	5½%
Cité de Montréal.....	Mai	1922	101.97	5½%
Ville de St-Laurent.....	"	1927	101.73	5¼%
Commission Scolaire du Village St-Laurent.....	Sept.	1927	101.73	5¾%
Ville de Hampstead.....	Mai	1959	100.	6%
Village Port Alfred.....	Nov.	1923	100.	6%
Ville St-Michel.....	Mai	1922	100.	6%
Cité de Hull.....	"	1923	100.	6%

Bons de la Victoire 5½% Nous achetons et vendons ces obligations au prix du marché.

Ces obligations sont par dénominations de \$100., \$500. ou \$1,000.

Nous donnerons sur demande tous les détails des émissions de débetures décrites sur cette feuille.

Si cette liste d'obligations ne vous intéresse pas, veuillez la passer à des amis qui pourront en faire leur profit: vous leur rendrez service.

A moins d'avis contraire, toutes ces obligations sont vendues avec intérêts accrus.

Cette liste remplace les précédentes.

N. B.—NOUS NE SOMMES PAS DES COURTIERIS, NI NE VENDONS SUR MARGE, MAIS NOUS ACHETONS ET VENDONS POUR NOTRE PROPRE COMPTE TOUTES LES DEBENTURES QUE NOUS OFFRONS A NOTRE CLIENTELE.

La Corporation des Obligations Municipales

J.-W. SIMARD, Représentant
Edifice Banque Provinciale
7, Place d'Armes

Tél. Main 1824. - - - - - Montréal.

RENE DUPONT, Gérant
Bâtisse Banque d'Hochelaga
132, rue St-Pierre

Tél. 6932. - - - - - Québec.